Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire

Coalition Mondiale des Forêts

Rapport de l'Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire

Novembre 2015

Community Conservation Resilience Initiative

Global Forest Coalition

SIEMENPUU foundation

NATURAL JUSTICE

Supported by:
Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety
based on a decision of the German Bundestag

THE CHRISTENSEN FUND

Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire (CCRI)
Novembre 2015

Equipe éditoriale : Ronnie Hall, Yolanda Sikking, Swati Shresth, Michael Braverman-Scult et Adam Wojcik
Graphisme : Oliver Munnion
Coordination photographique : Ronnie Hall, Collectif d'Information Critique (Critical Information Collective/CIC)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Coalition Mondiale des Forêts (Global Forest Coalition),
C.C. 13241, CP 1749
Asunción, Paraguay
Email: gfc@globalforestcoalition.org

Photos de couverture, de gauche à droite et arrière-plan : Equipe CCRI d'Ethiopie, Cath Traynor ; Cargill au Paraguay, Ronnie Hall ; Raisa Andreitzeva, Vostretzovo, Simone Lovera ; Ile Fera Subua, Iles Salomon, Aydah Vahia. Les images des études de cas des communautés du CCRI peuvent être consultées sur : bit.ly/CIC-CCRI.

La production de ce rapport a été permise grâce au soutien du Fonds Christensen (Christensen Fund) et de l'Initiative Internationale pour le Climat Allemande (IKI). Le ministère fédéral pour l'environnement, la conservation de la nature, la construction et la sécurité nucléaire (BMUB) d'Allemagne soutient cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand. Les évaluations participatives des communautés mises en lumière dans ce rapport ont pu être élaborées grâce au soutien des membres de ces communautés, des groupes facilitateurs, du Fonds Christensen (Christensen Fund), de la Fondation Siemenpuu, du Centre de Stockholm de Résilience et de Justice Naturelle .

Clause de non-responsabilité :
Les informations contenues dans les études de cas de ce rapport relèvent de la responsabilité collective des communautés, des organisations et des rédacteurs impliqués dans chacune des études de cas. Cela étant, le rapport ne reflète pas nécessairement l'opinion ou la position de la Coalition Mondiale des Forêts (Global Forest Coalition), ses donateurs ou autres contributeurs.

Pour davantage d'informations, veuillez consulter : globalforestcoalition.org et http://globalforestcoalition.org/resources/supporting-community-conservation/

© Coalition Mondiale des Forêts (Global Forest Coalition), Novembre 2015.

Contenu

4 Sommaire

Rapports sommaires de l'initiative sur la resilience de la conservation communautaire :

10 Chili
14 Ethiopie
19 Iran
23 Panama
29 Paraguay
33 Russe
38 Les Iles Samoa
43 Les Iles Salomon
48 Afrique du Sud
53 Ouganda

57 Recommendations

Forêt de la communauté Chanlelfu un matin d'hiver. Carolina Lagos/CIC

Sommaire

Le but de cette initiative sur la résilience de la conservation communautaire (CCRI) est de contribuer à l'application du plan stratégique de la Convention sur la Diversité biologique et des objectifs d'Aichi par des conseils politiques sur des moyens efficaces et appropriés d'appuyer la conservation communautaire.

Le projet documente et révise les résultats d'évaluations participatives, effectuées du bas vers le haut, de la résilience d'initiatives de conservation communautaire et le soutien qui devrait être apporté afin de renforcer ces initiatives. Ce projet concerne au moins 60 communautés situées dans plus de 20 pays différents. Nombre de projets CCRI sont d'ores et déjà engagés, dans des communautés du Chili, de Colombie, d'Éthiopie, d'Iran, de Malaisie, du Panama, de la Russie, de Samoa, des îles Salomon, d'Afrique du Sud et d'Ouganda. Ce rapport met en exergue les observations et recommandations des communautés dans dix de ces pays.

Les résultats initiaux des CCRI indiquent que la protection de la biodiversité et des écosystèmes pourrait être améliorée de manière significative en soutenant le savoir traditionnel et les pratiques des peuples qui dépendent de ces lieux et de leurs ressources, c'est-à-dire les peuples autochtones et les communautés locales. Cela signifie également un effort concerté visant à atténuer les menaces et les défis qui affectent, actuellement, la résilience des communautés.

Toutes les études de cas font preuve de la motivation des peoples autochtones et des communautés locales, autant dans la protection que dans la restauration de leur biodiversité et de leurs habitats. Par exemple, les communautés Udege en Russie, dépendent traditionnellement de la faune, du poisson et des produits non-ligneux de la forêt, ce sont des chasseurs et des pêcheurs très compétents. À Samoa, les populations dépendent des forêts côtières de palétuviers et de la pêche côtière pour leur subsistance.

Les communautés qui ont pris part à ce projet sont les suivantes:

- Les communautés Ustupu, Carti Tupile, et Barriada de Dagargunyala Dans la région de Guna Yala, et la communauté de peti Embera Au Panama;
- Les communautés Kebeles de Dinsho02, Mio et Abakera dans le district de Dinsho, dans les montagnes Bale en Éthiopie;
- Les communautés Santa Bárbara Quilaco Alto BioBío, TralcaoMapu et Chanlelfu, dans le sud du Chili;
- Les communautés, Bikin et Samarga Udege dans la cordillère de SikhoteAlin Dans l'Extrême-Orient russe;
- Les communautés Toamua, Saina and Vaiusu, à Samoa;
- Le peuple Pedi, spécialement la tribu Mapulane dans la zone de Mariepskop et les membres de la communauté dans la vallée de Houtbosloop, dans la province de Mpumalanga, en Afrique du sud;
- La communauté de San Miguel dans le Minga Porâ, et la communauté de Maracaná, toutes les deux dans l'Est du Paraguay ; et les communautés autochtone de La Esperanza, et Enhlet dans la région du bas Chaco;
- Les communautés Bukaleba, Kalangala et Butimba dans l'Est, le Centre et le Sud-Ouest de l'Ouganda respectivement;
- Les communautés Sulufou et Fera Subua dans le Nord Est de Malaita, et la communauté Hageulu dans la province Isabel, aux îles Salomon;
- La confédération tribale nomadique autochtone de Abolhassani, la tribu Taklé de la confédération tribale nomadique autochtone de Shahsevan, et la tribu Farrokhvand de la confédération tribale nomadique autochtone de Bakhtiari en Iran.

Fermiers paysans protestant contre l'expropriation de terres en bloquant la route, Paraguay. Hugo Hooijer/CIC

L'accaparement des terres a provoqué la résistance des communautés de paysans « sans terre » en Amérique latine. Les CCRI indiquent que les communautés engagées dans une telle résistance, comme les communautés de **San Miguel dans le Minga Porâ**, au Paraguay œuvrent à la restauration des habitats et de la biodiversité quand elles s'installent sur de nouveaux territoires qui ont été dégradés.

Cependant des tensions accrues et des menaces internes et externes amenuisent la capacité des communautés à conserver la biodiversité. Les menaces essentielles sont les suivantes:

· *Une demande accrue de terre pour d'autres usages, dont le développement industriel, l'agriculture industrielle, l'élevage, l'exploitation forestière qui alimentent en grande partie les demandes des élites urbaines et des consommateurs des pays du nord ;*

· *Une tenure foncière incertaine, des accaparements des terres et de ressources, et des conflits entre les droits fonciers coutumiers et officiels ;*

· *Un manque d'engagement dans les processus de prise de décisions en matière de biodiversité locale et de ressources et un manque de soutien politique dans la conservation communautaire ;*

· *Une mauvaise gouvernance, avec de la corruption et / ou un manque d'application des législations existantes ;*

· *Un échec du gouvernement à offrir des services de santé, d'eau propre, et de collectes de déchets ;*

· *Des changements socio-économiques significatifs, l'influence du mode de vie occidental ainsi que le vieillissement de la population dû au départ vers les centres urbains, de nombreux jeunes à la recherche d'éducation ou de travail, entrainent une perte de savoir et de pratiques traditionnels ;*

· *Les impacts généralisés du changement climatique et la destruction des palétuviers dans les États insulaires de faible altitude ;*

· *Les crises liées à l'eau - spécialement en relation avec les impacts du changement climatique et les monocultures industrielles de soja et d'arbres - y compris les pénuries d'eau, la pollution de l'eau, le détournement des cours d'eau et les inondations ;*

· *D'autres problèmes environnementaux dont les espèces végétales exotiques envahissantes, l'avancée de la brousse, l'érosion des sols et la dégradation des pâturages.*

En Iran **la tribu Abolhassani** a fait preuve d'une remarquable résilience à la sécheresse, en utilisant non seulement leur savoir traditionnel, mais aussi des solutions innovantes ; leurs efforts ont assuré des pâturages en bon état et des forêts avec une abondance d'espèces végétales rares ou menacées. Les Abolhassani ont travaillé à la réhabilitation de la truite mouchetée et de l'ours brun dans la rivière Ali Dervish.

Les **communautés du Chili** se sont engagées dans l'agriculture communautaire qui est diverse, biologique et à petite échelle. Elles s'occupent de variétés d'abeilles traditionnelles résistantes au syndrome qui détruit les colonies d'abeilles et elles cultivent des plantes aromatiques et médicinales venant de zones protégées par la communauté. Des champignons sauvages comestibles sont également ramassés en prenant soin de protéger la prolifération des spores.

Le projet CCRI et les participants des communautés ont analysé les différents moyens qui pourraient soutenir la résilience de la conservation communautaire :

· Par la reconnaissance et la protection des sites sacrés et des aires et territoires du Patrimoine autochtone et communautaire (APAC ou ICCA en anglais) où les ressources naturelles sont protégées par un système et des pratiques de gouvernance communautaire.

Les droits humains internationaux en vigueur et les législations sur l'environnement qui reconnaissent la valeur des aires et territoires du Patrimoine autochtone et communautaire (APAC), tels que les sites sacrés naturels et le rôle des gardiens et des communautés, devraient être utilisés. [1]

· Par la reconnaissance, la démarcation et la protection des territoires et des terres des peuples autochtones, et des droits fonciers coutumiers des communautés locales, tout en encourageant l'autonomie des communautés.

Les pays qui n'ont pas encore transposé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans leur législation nationale devrait le faire, d'autant plus que cette déclaration traite explicitement de la protection des territoires autochtones. [2]

· Par la prévention de la propagation de l'agriculture, de l'exploitation forestière et des projets énergétiques à échelle industrielle ainsi que des mégaprojets d'infrastructure sur les terres et les territoires des peuples autochtones et des communautés locales, en allant jusqu'à rediriger les investissements et tout autre incitation perverse.

Il est bien clair que ces menaces économiques et industrielles sont externes aux communautés et que tout soutien à la résilience des communautés exige une volonté politique significative et des interventions de la part du gouvernement. De telles interventions sont positives pour les deux parties car d'un côté, elles empêchent la destruction de l'écosystème et de la biodiversité par les nouvelles industries, et de l'autre, elles augmentent la résilience des communautés et leur engagement à conserver et améliorer leurs territoires et ressources.

· Par l'appui et l'organisation d'activités locales productives, y compris l'agriculture traditionnelle, l'agroécologie et les systèmes énergétiques contrôlés au niveau local.

Ceci devrait inclure un soutien pour l'agriculture traditionnelle et l'agroécologie et pour une énergie communautaire, propre et durable représentant une alternative souhaitable et viable au modèle économique actuel qui ne tient aucun compte de la biodiversité. Le rôle des femmes dans la production alimentaire est souvent rendu invisible, il est également important d'en reconnaitre l'importance, de le soutenir et de le renforcer.

L'expérience du **peuple Guna au Panama** prouve que la capacité de conservation et la résilience sont étroitement liées à la tenure foncière. La situation de ce peuple est unique car il dispose d'un degré d'auto-gouvernance et d'autonomie des plus élevés parmi tous les peuples autochtones d'Amérique latine. Ils gèrent leur propre territoire selon leurs droits coutumiers et leurs lois traditionnelles, et depuis qu'ils ont quitté la Colombie pour s'installer sur les îles San Blas, il y a 200 ans, ils ont remporté succès après succès dans la défense de leur terre et de leurs forêts contre toute sorte d'intrusion. [3]

Le **peuple de Hageulu, dans les îles Salomon**, vit dans une zone à la biodiversité extrêmement riche. Cependant, c'est aussi une zone où se trouvent des mines de nickel repérées et exploitées par le Ministère des mines et de l'énergie. Les décisions relatives aux ressources communautaires, à la gouvernance ou à d'autres questions d'importance sont prises par les chefs et la gouvernance traditionnelle est forte dans la communauté. Leur riche forêt primaire n'a pas été coupée (au contraire du reste de la province Isabel) et ils se sont opposés à la prospection du nickel.

Parmi **les peuples Udege en Russie**, les femmes chassent et pêchent rarement, mais elles jouent un rôle important dans les discussions avec les représentants du gouvernement sur les règlements et les documents, car les hommes doivent s'éloigner de la maison pendant de longues périodes. Elles sont, en général, plus conscientes des détails juridiques et des problèmes spécifiques relatifs à l'utilisation et à la gestion des ressources halieutiques et de la faune que les hommes. Elles sont fréquemment mieux éduquées et plus engagées dans les activités sociales et économiques de leur ville, et occupent souvent des positions de direction dans les communes, les administrations et les associations.

L'éducation était le thème principal de la stratégie décidée par le **CCRI du Panama**. Les participants ont convenu d'établir une parcelle pilote près du rivage sur le continent où des espèces utilisées habituellement pour l'alimentation, la médecine et autres, peuvent être récoltées ou plantées. La parcelle sera utilisée pour enseigner aux enfants à identifier ces espèces et à en comprendre l'importance ainsi que l'importance des systèmes traditionnels de gestion.

· Par la promotion des femmes à des positions de direction.

Plusieurs évaluations de CCRI ont conclu que la promotion des femmes à des positions de direction aiderait les communautés à maintenir et améliorer leur capacité de conservation de la biodiversité et des écosystèmes. Au Panama, par exemple, les femmes ont remarqué qu'elles passent plus de temps avec les enfants et sont mieux placées pour transmettre le savoir traditionnel. Les participants chiliens ont également recommandé que les femmes occupent des positions de direction à la fois dans des communautés autochtones rurales et dans des espaces urbains.

· Par l'organisation d'une éducation intergénérationnelle et interculturelle.

Presque toutes les évaluations des CCRI ont identifié certains éléments d'éducation, de partage d'information et de sensibilisation comme étant des éléments essentiels à la résilience continue et à la capacité de conserver la biodiversité des communautés. Beaucoup ont mis l'accent sur la revitalisation des échanges intergénérationnels, sur la culture et les pratiques traditionnelles.

Discussion CCRI d'Iran. Cenesta

· Par la régénération de l'écosystème.

Les évaluations des CCRI montrent que nombre de peuples autochtones et de communautés locales adoptent une attitude proactive dans la protection de leur écosystème local et de leurs ressources naturelles. De nombreux exemples sont décrits dans les études de cas, que ce soit les paysans sans terre de la communauté de San Miguel au

Les participants éthiopiens ont décidé de se concentrer sur des solutions venant de la communauté, en commençant par une sensibilisation au sein même de la communauté sur les valeurs et la signification des sites sacrés naturels, des échanges d'apprentissage d'égal à égal, et le soutien des gardiens des sites afin qu'ils puissent remplir leur rôle et assumer leurs responsabilités. Ils ont décidé de créer un groupe d'anciens pour revitaliser les lois coutumières, les normes et les éthiques associées au respect des sites naturels sacrés et de développer des lois locales visant à assurer une protection légale des sites. Ils vont constituer un réseau de gardiens dans les différentes communautés.

En Iran, les Abolhassani ont fait preuve d'une résistance remarquable à la sécheresse grâce au savoir traditionnel et à des solutions innovantes. Leurs efforts ont été récompensés, les pâturages et les forêts sont en bon état avec une abondance d'espèces végétales rares ou menacées. Ils ont, par exemple, travaillé à la réhabilitation de la truite mouchetée et de l'ours brun dans la rivière Ali Dervish.

Lors du projet en cours entre l'ONG MELCA et les communautés locales, **les communautés en Éthiopie** ont pleinement utilisé la cartographie, afin de pouvoir appréhender les ressources territoriales de manière plus partagée et avec cohésion et d'identifier problèmes et solutions. La cartographie s'est également avérée être un moyen très efficace de communiquer avec les personnes en dehors des communautés, y compris les autorités locales. Il s'agit d'un processus inclusif qui engage les anciens, les femmes, les jeunes, tous les membres de la communauté et qui a revitalisé la transmission du savoir traditionnel des anciens vers les plus jeunes. Des calendriers éco-culturels complétés séparément par les hommes et les femmes ont démontré que les femmes possédaient un savoir plus important sur leurs ressources. Cela a aidé les hommes à comprendre et à reconnaitre l'importance d'inclure les femmes dans le processus de cartographie.

Cartographie en Ethiopie. Tesfaye Tola MELCA/CIC

Paraguay qui restaurent les cours d'eau et les marais endommagés par d'autres ou les communautés insulaires de Samoa, des îles Salomon ou de Panama qui prévoient ou se consacrent à des projets de restauration des palétuviers.

· Par l'apport d'un soutien externe aux communautés visant à renforcer leur résilience.

Un soutien juridique, politique et technique de la part d'acteurs externes, plus spécialement le gouvernement, les bailleurs de fonds, et les ONG peut jouer un rôle primordial dans l'amélioration de la résilience des communautés et de la biodiversité. Cependant, il est essentiel que ce support soit fondé sur des systèmes de gestion et des structures de gouvernance communautaire et qu'il réponde aux besoins et aux aspirations des communautés et des peuples autochtones même. Trop souvent, des démarches du haut vers le bas, dont celles fondées sur des hypothèses néo-libérales, ont affaibli les systèmes de gouvernance communautaire et les valeurs traditionnelles qui maintenaient les pratiques de conservation.

Voici certaines des activités qui bénéficieraient d'un tel soutien :

· Un soutien permettant à d'autres communautés d'effectuer des évaluations CCRI et d'élaborer des stratégies aiderait à développer un ensemble d'informations critiques qui pourrait être partagé et répliqué ;

· Des aspects techniques de restauration d'écosystèmes;

· L'identification et la classification d'espèces ;

· Une cartographie communautaire et un suivi environnemental des territoires et zones de conservation communautaire;

· Le développement de protocoles communautaires afin de compléter les lois nationales ;

· La documentation des initiatives de conservation communautaire et des recherches sur leurs impacts biologiques ;

· Gestion intégrée des plantes envahissantes;

· Réhabilitation des palétuviers;

· Initiatives d'établissement de clôtures;

Les **communautés de la vallée de Houtbosloop** ont concentré une quantité significative d'énergie et de ressources à lutter contre les espèces envahissantes des zones de pâturage. Ils ont, en plus, créé une organisation afin de contrôler le braconnage au collet.

· Reforestation avec des plants d'arbres natifs autour des points d'eau ;

· Éducation environnementale communautaire, y compris des écoles professionnelles pour l'agriculture paysanne;

· Aide dans la rédaction et la mise en place des plans d'actions;

· Soutien dans le suivi du projet;

· Aide dans le renforcement des capacités pour faire des plaidoyers sur les intérêts et besoins particuliers des communautés, y compris au niveau local et national.

Il serait également utile d'assurer un soutien technique et financier accru afin d'entreprendre des recherches pour déterminer l'impact biologique des initiatives de conservation communautaire. Un soutien d'ordre plus général encouragerait la résilience des communautés en leur permettant de:

· Renforcer les processus et les structures qui facilitent la représentation communautaire dans les différents processus de prise de décisions ;

· Développer des liens entre les communautés, les institutions nationales, les fonctionnaires et les organisations internationales ;

· Promouvoir la participation des femmes dans la prise de décisions communautaires et la mise en place du projet ;

· Promouvoir les échanges d'information entre les communautés;

· Organiser des actions de sensibilisation visant à améliorer la résilience contre les impacts du changement climatique ;

· Révision des législations, plaidoyer pour le changement et engagement dans des espaces de prise de décision pertinents.

CCRI dans la plantation de mangrove de la communauté Vaiusu. OLSSI/CIC

Les femmes de la **communauté Vaiusu à Samoa** sont engagées dans un projet de restauration des palétuviers visant à assurer un espace sûr pour les nombreux poissons, crabes et crustacés et à rétablir des colonies d'oiseaux natifs. Cela améliorera également la santé, la productivité et la résilience du réseau complexe d'écosystèmes interconnectés dans les lagunes, les vasières, les prairies sous-marines et les récifs coralliens et réduira l'accès de l'eau salée dans les plantations communautaires. Le projet a déclenché une attitude positive vers le changement dans la communauté qui a développé des lois locales et un système de sanctions dans le village. Les lois locales prévoient l'interdiction de couper les palétuviers, de pratiquer des pêches non durables et d'abandonner des déchets autour des palétuviers.

[1] http://news.mongabay.com/2014/10/balu-wala-or-the-kuna-good-life-how-one-indigenous-tribe-is-passing-on-its-traditions-photos/
[2] http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_en.pdf
[3] http://ir.lib.uwo.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1165&context=iipj

Chili

Introduction

Le modèle économique néolibéral imposé au Chili pendant le régime militaire dictatorial au pouvoir entre 1973 et 1990, et sous les gouvernements démocratiques subséquents, a favorisé la croissance de grandes entreprises et a eu de considérables incidences sur la justice sociale, l'exploitation des ressources naturelles ainsi que sur la préservation de la vie, de la culture et des traditions des populations autochtones.

Plus spécifiquement, ce modèle a encouragé les industries d'extraction à des fins d'exportation, notamment l'industrie minière, l'agro-industrie et la foresterie. Les études montrent que le modèle chilien de développement forestier constitue la cause principale de la perte des forêts indigènes [1] et de la biodiversité associée. Ceci génère des effets directs et dévastateurs sur les communautés paysannes et autochtones qui dépendent des forêts pour leurs besoins alimentaires, leur médecine traditionnelle et pour leurs pratiques religieuses. Des activités industrielles forestières hydroélectriques subventionnées ont été implantées sur les terres de ces communautés sans leur accord, et leur territoires ont été pollués par les fabriques de papier.

L'évaluation CCRI a été menée dans trois localités du sud du Chili, sélectionnées pour leurs difficultés spécifiques et pour leur diversité écologique. Les communautés vivant dans cette région sont particulièrement touchées par les activités de reforestation et par l'implantation de grands projets hydroélectriques destinés à fournir de l'énergie aux industries minières. Des 'conversations guidées' ont été menées et les ateliers avec les communautés se sont concentrés sur des exercices de cartographie sociale ou géographique pour permettre aux populations de collecter des informations sur leurs ressources et les défis auxquels leur résilience doit faire face, et d'y réfléchir.

Le premier groupe de communautés est celui de Santa Bárbara-Quilaco-Alto Bio-Bío. Des communautés paysannes non-autochtones cohabitent avec des populations autochtones de Mapuche-Pehuenche qui sont traditionnellement liées aux zones Andea deciduous et aux hautes forêts Andea Auraucaria. [2] Ces populations doivent faire face à l'expansion de la foresterie industrielle et à la construction de projets hydroélectriques.

La deuxième communauté est celle des Tralcao-Mapu. Dans cette communauté, la plupart des paysans sont issus des populations autochtones de Mapuche-Lafquenche, dont l'histoire est connue pour être celle d'un peuple combattant, déterminé à sauvegarder sa culture, ses coutumes et ses terres humides. Cette communauté est liée à la forêt pluviale tempérée 'Valdivian', appartenant au type de forêts coigüe-raulí-tepa. [3] Leur territoire est menacé par la croissance de monocultures arboricoles et par la pollution issue de l'industrie de cellulose.

Les membres de la troisième communauté, celle des Chanlelfu, sont aussi des Mapuche-Pehuenche. Leur lutte se porte contre les plantations forestières qui menacent la biodiversité et certains lieux ayant une valeur culturelle.

Resilience et conservation communautaire au Chili

Les communautés rapportent d'importantes incidences sciales et biologiques constituant des menaces à leur résilience et à leur capacité de continuer à vivre en respectant et préservant leurs écosystèmes locaux et la biodiversité. Toutes les communautés interrogées entretiennent une lutte contre les activités de foresterie, les fabriques de papier et les usines hydroélectriques, dans le but de protéger leurs sites sacrés, les zones humides et les forêts où ils vivent et d'où ils tirent leur nourriture et pharmacopée.

Les conséquences dont les communautés font état sont celles de la contamination de l'air et des eaux par les fabriques de papier suivie, dont la détérioration drastique de la biodiversité qui en découle génère des déséquilibres dans la chaine alimentaire. Par exemple, les cultures paysannes aboutissent souvent par un échec à cause des pluies acides que les gaz émanant des usines industrielles génèrent et qui se mêlent aux eaux de pluie. Les populations signalent fréquemment de nombreux problèmes liés à l'eau, notamment des pénuries de cette ressource et des changements constatés dans le cours des rivières et les inondations. Elles s'inquiètent aussi que les risques menaçant la sécurisation des barrages pendant les orages, les tremblements de terre et les phénomènes volcaniques ne soient pas pris en considération dans les évaluations d'impacts environnementaux des projets.

Photo du groupe de participants à l'atelier de la communauté Chanlelfu. Carolina Lagos/CIC

Le contexte socio- économique en mutation affecte également la viabilité des communautés. Des principales craintes, on retrouve celle concernant la réinstallation des populations dans de nouvelles zones avec peu ou pas de soutien, ainsi que celle concernant la réduction de terrains disponibles pour l'agriculture et de ceux investis pour les pratiques traditionnelles. Par ailleurs, les politiques gouvernementales négligent la nature organique des communautés et ont tendance à les disperser. Les communautés sont aussi particulièrement préoccupées par l'exode rural des jeunes générations vers les centres urbains, et ont fait part de leur inquiétude quant à la perte des savoirs ancestraux et à la discrimination des personnes parlant dans leurs langues autochtones.

Les communautés se sont activement engagées à maintenir et à préserver la biodiversité locale. Elles adoptent des pratiques agricoles traditionnelles de petite échelle sans utiliser de pesticides ou d'autres produits phytosanitaires. Certaines communautés pratiquent aussi l'apiculture traditionnelle avec des espèces résistantes à la symptomatique disparition des abeilles. Les zones de production d'herbes et de plantes médicinales appelées "menocos" en langue Mapudungun sont protégées par les communautés ; aussi ces dernières répandent ces plantes et s'en servent autant pour un usage domestique et que pour lutter contre l'érosion dans les vallées. Mais leurs activités de propagation et de production sont actuellement entravées dans certaines zones à cause du manque d'eau et de la pollution générée par les fabriques de papier. Les champignons sauvages comestibles sont aussi récoltés de telle manière à faciliter la dispersion des spores.

Conclusions preliminaires et recommandations

La résilience des communautés et leur capacité à continuer de gérer et protéger leur environnement local pourraient être renforcées de manière significative par des politiques destinées à les autonomiser – à travers la promotion de l'autodétermination, le renforcement des cultures, la sauvegarde des langues locales et la dynamisation de relations traditionnelles à la nature.

Leur résilience serait également améliorée si la vision du monde et la culture Mapuche bénéficiaient d'un grand respect. Ce progrès implique le retour des communautés Mapuche à leurs terres ancestrales, mais suppose aussi qu'il leur soit permis d'exercer leur souveraineté et que leur participation aux prises de décision sur leurs territoires soit garantie. Le développement d'une éducation interculturelle contribuerait à améliorer les relations entre les communautés Mapuche et non-Mapuche et permettrait de renforcer la solidarité et la coopération.

De manière générale, le rétablissement de l'écosystème, la régénération forestière et l'agriculture durable sont des priorités cruciales. A cet égard, il est important d'abandonner le modèle industriel de production forestière et de limiter l'installation des mégaprojets énergétiques. Il est également nécessaire de renforcer les institutions chargées de l'évaluation et du contrôle des impacts environnementaux. Des projets locaux pour la génération d'énergie devraient être développés en collaboration avec les communautés, en mettant à profit les structures de prise de décision qu'ils ont déjà conçues et en leur procurant un soutien financier et institutionnel. Ces projets bénéficieront de l'intérêt des communautés à y prendre part, ce qui les aidera dans la résolution de leurs propres difficultés.

Les recommandations des communautés de Santa Bárbara-Quilaco-Alto Bio-Bío insistent explicitement sur l'importance d'arrêter la construction de barrages sur leur territoire (y compris l'usine hydroélectrique de Rucalhue) et aussi sur celle de transférer l'administration des barrages existants et des services d'eau dans le domaine public. Elles souhaitent aussi être en mesure d'empêcher l'occupation de leurs terres, de pouvoir accéder librement à leurs territoires, cours d'eau et forêts ; de régénérer les écosystèmes locaux ; de suivre librement différentes méthodes agricoles et leurs pratiques traditionnelles ; enfin, de promouvoir l'éducation sur les valeurs et pratiques durables.

La Communauté Tralcao-Mapu a retenu plusieurs domaines législatifs ou mesures qui pourraient améliorer leur bien-être en harmonie avec la nature. Il est question d'améliorer certains services communautaires importants (en particulier le transport routier et maritime). La communauté invite aussi à rehausser l'économie locale à travers la pratique de méthodes variées et autonomes de production alimentaire mettant au premier rang des méthodes biologiques ; et renvoient à d'autres améliorations connexes telles que la création d'opportunités commerciales plus équitables, l'établissement d'un contact direct avec les consommateurs, la création d'une école professionnelle à vocation agricole et la mise en place de meilleures infrastructures agricoles notamment de serres.

Elles exigent que les cours d'eau soient maintenus sains afin de préserver et de renforcer la biodiversité locale, mais aussi que les forêts, rivières et terres humides traditionnelles de Tralco soient protégées et étendues. Elles voudraient que des systèmes d'énergie renouvelable non conventionnelle (ERNC) soient incorporés au niveau de leur communauté, notamment des technologies solaires, éoliennes et bio-alimentaires. Finalement, elles tiennent à ce que les terres restent aux mains des familles locales pendant des générations, qui pourraient alors rétablir l'utilisation des herbes et plantes médicinales et promouvoir la gastronomie traditionnelle Mapuche.

Les membres de la communauté Chanlelfu veulent récupérer leurs terres et souhaitent aussi que les processus de prise de décisions soient décentralisés : ils en appellent à l'autodétermination et l'autogestion, veulent que leurs problèmes soient résolus au niveau local et non à Santiago. Ils réclament que le peuple Mapuche et sa langue Mapudungun soient reconnus à un niveau constitutionnel et que l'éducation des enfants soient basées sur les valeurs Mapuche. Ils insistent aussi sur l'importance de

l'agro-écologie et de la création d'écoles à vocation agricole et souhaiteraient créer leur propre centre de formation. Dans leurs priorités, ils envisagent d'entreprendre la plantation d'arbres indigènes et de protéger les lits des fleuves. Ils estiment aussi nécessaire que le dallage et la réparation des routes soient entrepris.

Finalement, l'un des principes de la vision du monde des Mapuche est la dualité. Sous cette perspective, l'homme et la femme sont égaux et se complètent. Cependant, certains rapports écrits indiquent la présence de violence dans les relations entre hommes et femmes, ce qui est une problématique qui mérite d'être mieux abordée. Il est important de continuer à promouvoir et à soutenir le leadership que les femmes ont déjà développé.

Témoignage

Francisco Manquecheo, âgé de 62 ans, est membre de la communauté Tralcao , San José de la Mariquina dans la région de Los Ríos. Francisco a rejoint sa terre où il a grandi pour travailler et vivre dans la campagne. Cependant, l'installation de l'industrie forestière et de ses monocultures ont pollué l'air et l'eau. Francisco déclare : «la Société Celco est arrivée... les autorités ont dit qu'il s'agissait d'une grande société qui fournirait des emplois à des milliers de personnes de Mariquina. Mais au final, seulement dix personnes de Mariquina ont été embauchées, parmi lesquelles une seule était de ma communauté ».

Carolina Lagos/CIC

Forêts et plantations de pins dans les collines à proximité de la communauté Chanlelfu. Carolina Lagos/CIC

Communauté Alto BioBío, Lamgiem Pedro Suarez Goats. Carolina Lagos/CIC

Références

[1] Aguayo, M.; Pauchard, A.; Azócar, G.; Parra, O., 2009. Changement de l'usage des sols dans le centre du Chili à la fin du XXe siècle. Comprenant la dynamique spatiale et temporelle du paysage. *Revue Chilienne d'Histoire Naturelle*. Disponible sur le site internet : Scientific Electronic Library on Line Chile website. http://www.scielo.cl/scielo.php?pid=S0716-078X2009000300004&script=sci_arttext . Accès le 31 Juillet, 2015.

[2] Gajardo, R. 1994. La végétation naturelle du Chili : classification et distribution géographique. Editorial Universitaire.

[3] Donoso, C. 1981. Types forestiers des bosquets indigènes du Chili. Document de Travail N° 38. Enquête et Développement Forestier (CONAF, PNUD-FAO) (Publication FAO Chili). *Revue Chilienne d'Histoire Naturelle*.

Ethiopie

Introduction

Les montagnes du Balé, dans la région Oromia du sud-est de l'Ethiopie constituent une zone prioritaire de biodiversité et le Parc National des Montagnes du Balé a été fondé en 1971. Le parc s'étend sur environ 2200 km2 et est le plus important espace de conservation d'Ethiopie. [1] Il recouvre la zone afro-alpine la plus étendue du monde, et la deuxième plus grande forêt tropicale humide d'Ethiopie. Les montagnes du Balé, centre d'endémisme, sont le foyer majeur d'espèces telles que le loup d'Ethiopie (Canis simensis), les plus rares canidés du monde, ainsi que le nyala des montagnes (Tragelaphus buxtoni). L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature [2] (IUCN) inscrit ces deux espèces dans celles en danger, et les montagnes du Balé contiennent respectivement 50% et 66% de leur nombre total. [3] Cette région montagneuse contient aussi un réseau hydrologique de zones humides et de rivières. Il constitue une source de rivières, et les lacs et zones marécageuses retiennent l'eau lors de la saison sèche. C'est ainsi que cette zone est d'une importance cruciale pour les quelques 12 millions de personnes en aval qui utilisent son eau. [4]

Pendant des générations, les communautés locales de cette région se sont occupées de leurs ressources naturelles dans la lignée des 'Sites Naturels Sacrés' (SNS – Sacred Natural Sites). Les SNS sont des centres de diversité biologique naturelle et culturelle, dont les communautés locales se réunissent pour s'entre-aider, résoudre des conflits, établir des lois communes et rendre leurs cultes. Ces lieux représentent un lien spirituel profond entre les communautés et la nature. Les communautés des qebelés [5] de Dinsho-02, Mio et Abakera, dans la circonscription de Dinsho, ont évalué les rôles, notamment celui de résilience, des SNS pour la conservation communautaire au sein du Parc National des Montagnes de Balé et alentours.

L'évaluation CCRI (Community Conservation Resilience Initiative) a recouru à un travail de cartographie participative afin de déterminer la localisation géographique et les aspects biophysiques des SNS existants ou détruits de cette région. Localisation caractéristique, les SNS se situent au haut de buttes ou de collines ; et ces sites contiennent une certaine gamme de particularités biophysiques, dont on peut citer des sources, des ruisseaux, des marécages, des forêts indigènes et des animaux sauvages. La majeure partie de ces 'Sites Naturels Sacrés' se trouvent au delà des frontières du parc national et ne bénéficient d'aucune protection gouvernementale officielle. La juridiction éthiopienne ne reconnaît pas officiellement ces SNS qui sont relégués dans la catégorie de terre forestière ou communale.

Historiquement cette région n'était habitée que par des bergers nomades, et le gouvernement a alors encouragé un établissement sédentaire et une agriculture intensive dans cette zone depuis les années 1990. La population a augmenté de façon régulière et aujourd'hui, le principal mode de vie est celui de l'agro-pastoralisme avec des fermiers qui cultivent leurs grains et leurs légumes tout en élevant du bétail et des moutons. Environ 90% de la terre est distribué à des individus et 10% de l'espace restant est classé comme terres forestières ou communales. L'Ethiopie connaît une longue histoire de discrimination entre hommes et femmes en ce qui concerne les droits de propriété terrienne. Les études nous montrent que les foyers tenus par les femmes

possèdent moins de terres et de cheptels que les foyers ayant à leur tête un homme. [6] Cependant, la réforme du Code de la Famille en 2000 et la Déclaration territoriale basée sur la Communauté en 2003 ont favorisé l'équité entre les sexes, et la réforme territoriale a renforcé la sécurité des baux chez les femmes. [7] Mais au demeurant, les femmes continuent à être confrontées à des obstacles dans la sécurisation de leurs droits de propriété terrienne du fait qu'elles en aient une conscience limitée et que leur participation aux affaires relatives aux terres reste faible. [8]

Resilience et conservation communautaire en Ethiopie

Le CCRI a recouru à un travail de cartographie participative, une collection de données spatiales, des focus groups et des entretiens semi-directifs pour analyser autant les aspects biophysiques que les menaces des SNS de trois qebelés, ne couvrant qu'une zone relativement petite du Parc National des Montagnes de Balé. L'évaluation a révélé qu'historiquement existaient 72 SNS au sein de ces trois qebelés, et qu'il n'en reste aujourd'hui que 18.

Cartographie de la communauté, CCRI d'Ethiopie. MELCA/CIC

Par le passé, la faune et la flore évoluant à l'intérieur des frontières de l'ensemble des SNS étaient protégées, l'exploitation et la destruction des ressources y étant interdit. Ces SNS étaient comme des refuges pour la faune et la flore. Les membres des communautés ont répertorié 15 espèces mammifères, dont l'endémique nyala des montagnes, des lions, des léopards et des chiens sauvages. Des arbres indigènes, des arbustes, des herbes et plantes médicinales ont aussi été inventoriées. De ces historiques 'Sites Naturels Sacrés' couverts de forêts, 60% étaient associés avec des ressources d'eau (sources, ruisseaux, marécages) ; ils jouaient de ce fait un rôle majeur dans la mise à disposition de services issus de l'écosystème, en particulier en matière d'approvisionnement d'eau fraîche pour les communautés environnantes. Les SNS ont été dirigés par des gardiens et des anciens pendant de nombreuses années, et ont eu une place clef dans la mise en valeur du lien spirituel que les communautés entretenaient avec la nature.

De l'ensemble des participants, 26% étaient des femmes; celles-ci ont souligné qu'elles avaient des droits bien définis dans les pratiques culturelles associées aux SNS. Par exemple, les femmes qui portaient un bâton 'Singe' [9] étaient particulièrement respectées. Si un mari attaquait ou blessait sa femme, celle-ci se réunissait avec deux autres femmes pour une cérémonie 'illite' dans un SNS. Là, elles criaient et hurlaient si bien que d'autres femmes les entendaient, les rejoignaient, et apportaient leurs voix à ces cris ; les maris étaient alors publiquement déshonorés. Le mari fautif devait alors abattre un taureau en guise d'excuse à sa femme. Dans ces SNS, il y a une norme en vigueur qui est celle de la non-violence envers les femmes, et aucune cérémonie qui y a lieu n'est considérée comme complète sans la participation des femmes. Les femmes accordent beaucoup de valeur et de soin à leur bâton 'Singe', le nourrissant avec des huiles afin de conserver sa beauté. Aussi, au cours des cérémonies dans les SNS auxquelles elles assistent, elles

portent ce bâton avec un bout d'herbe non coupée. Lorsque d'autres membres de la communauté les voient avec leur bâton, ils leur donnent droit de passage. Les femmes interviewées ont déclaré que les prières qu'elles font en portant ce bâton sont rapidement exaucées. [10] Dans l'ensemble, malgré toutes les barrières posées par le pouvoir patriarcal, les femmes Oromo ont eu au fil de l'histoire une position d'influence dans leur communauté ; quoiqu'aujourd'hui cela soit moins vrai du fait du recul des pratiques culturelles des communautés autochtones. [11]

Les menaces clefs internes aux communautés renvoient essentiellement aux perceptions et attitudes de leurs membres. Beaucoup d'entre eux n'ont pas réussi à comprendre la véritable valeur et signification des SNS. Certains membres ont cherché à saper et marginaliser les gardiens des SNS. Le système d'allocation de terres au sein des qebelés – système qui permet aux territoires des SNS d'être donnés aux individus pour l'agriculture – a mené à la destruction des SNS, finalement devenus des terres agricoles à coté de zones marécageuses asséchées. La pénurie de terrains a aussi conduit certaines confessions religieuses à utiliser les SNS comme cimetière, ce qui menace leur intégrité.

Quant aux menaces venues de l'extérieur, le manque de reconnaissance officielle et de protection législative des SNS en est une notoire. Le cadre législatif de l'Ethiopie ne reconnaît pas plus les SNS que leurs apports en matière de biodiversité, de conservation, d'approvisionnement en ressources naturelles et d'héritage culturel national. La globalisation, la modernisation et l'acculturation sont d'autres facteurs qui tendent à menacer les SNS. Les systèmes de savoirs traditionnels ayant fait naître les SNS, les us et coutumes qui les maintiennent sont souvent considérés comme rétrogrades.

Conclusions preliminaires et recommandations

Les solutions lancées par la communauté incluent le rehaussement de la conscience de ses membres pour ce qui concerne la valeur et la signification des SNS. Le CCRI a déjà donné des exemples réussis de conservation des SNS, dignes d'être pris pour modèle. Par exemple, dans le qebelé de Mio, une clôture a été construite autour du SNS Gedebgela. Cela a permis de réduire les incursions étrangères dans le site et les pressions subséquentes liées à son exploitation. Des échanges inter-communautaires où se développerait un apprentissage entre pairs sont nécessaires pour que ces approches fructueuses puissent être partagées et adaptées. [12] Le renforcement d'une prise de conscience devrait aussi convoquer un échange d'informations quant à la valeur des SNS dans l'adaptation au changement climatique, dans la mesure où les SNS sont d'importantes ressources en eau, fournissant l'eau fraîche essentielle aux humains, bétails et cultures. Ces ressources sont particulièrement importantes sachant que les communautés subissent les transformations un des rythmes pluviaux et une pénurie d'eau du fait du changement climatique. [13]

Afin de contrer les menaces internes, la capacité des gardiens de SNS devrait être mise en valeur afin de les rendre à même de remplir leurs rôles et responsabilités. De plus, un groupe d'anciens devrait être constitué, d'une part afin de ranimer les lois, normes et éthiques coutumières des SNS en leur sein, et d'autre part afin de développer de nouveaux arrêtés pour la conservation des SNS.

Dans le but de contrer les menaces externes, la législation de conservation préexistante, les politiques issues de l'héritage culturel ainsi que les pertinents articles de la constitution éthiopienne de 1995 [14] soutenant les SNS ont besoin d'être renforcés. Cependant, ces mesures ne visent pas spécifiquement les SNS et demeurent insuffisantes pour garantir leur pleine protection. Par conséquent, une politique d'échelle nationale qui aborde les SNS est tout autant nécessaire. Elle pourrait être calquée sur la loi nationale du Bénin (Ordre interministériel No. 0121), qui est la première mesure

Site Naturel Sacré Munamuno, Dinsho02. Le drainage des zones humides environnantes ont permis de labourer les pentes basses pour l'agriculture. Cath Traynor/CIC

législative d'Afrique à reconnaître des sites sacrés et le rôle qu'ont les communautés à les protéger et les diriger. [15] Au niveau régional, la 'Déclaration des Lois Coutumières Communes d'Afrique pour la Protection des Sites Sacrés' [16] devrait être mobilisée. Cette déclaration réclame la reconnaissance et le respect du système de direction des SNS par leurs gardiens, et fournit d'autres lignes de conduite importantes. Aussi, le droit international relatif aux droits de l'homme et aux lois environnementales, reconnaissant la valeur des SNS et le rôle des gardiens et communautés dans leur conservation devrait être exploité. [17] Les réserves de biosphère UNESCO reconnues internationalement, promouvant la réconciliation entre conservation et usage durable de la biodiversité, pourraient être mobilisées. En effet, cette approche a déjà porté ses fruits en Ethiopie dans le cas de l'inscription et de la protection de la Forêt Sacrée de Sheka.

Les recommandations préliminaires de l'évaluation comprennent un éventail d'initiatives. En premier lieu, créer un réseau entre les gardiens de SNS issus de différentes communautés par le biais de rencontres trimestrielles, afin que des stratégies et des actions orientées par les communautés elles-mêmes soient planifiées pour la conservation des SNS. En plus de ceci, augmenter l'évaluation afin d'y inclure d'autres qebelés de la circonscription de Dinsho et de la zone de Balé. Les communautés ont aussi besoin d'un soutien financier pour gérer les SNS, par exemple pour les initiatives d'installation de clôtures ou les efforts de reforestation. Enfin, un plaidoyer est nécessaire à tout niveau, depuis l'Office de Tourisme, en passant par le Bureau de Protection Environnementale et Administrative des Territoires Ruraux, jusqu'aux autorités du Parc National des Montagnes de Balé. Toutes ces initiatives renforceront la résilience de la conservation communautaire de la région ; et elles nécessitent le soutien d'acteurs extérieurs.

Témoignage

Après l'évaluation, qui a montré la perte des 'Sites Naturels Sacrés' dans la région, la communauté a été en peine de constater ce qu'elle avait perdu, et nous devons maintenant réfléchir aux moyens de conserver et garantir la durabilité de ce qu'il reste des SNS pour l'avenir. Cette évaluation nous rappelle le lègue du passé de 12 générations, et à présent nous commençons à raviver les pratiques de conservation qu'elles mettaient en œuvre. L'évaluation s'est révélée être une prise de conscience, et chacun de nous s'est rendu compte de ce que nous avions perdu.
- Adam Haddijasso, Dinsho-02 kebele

Cath Traynor/CIC

Photo de groupe CCRI en Ethiopie. Cath Traynor/CIC

Cartographie de la communauté, CCRI d'Ethiopie. MELCA/CIC

Références

[1] République Démocratique Fédérale d'Ethiopie, 2005. Développement Durable du Système des Zones Protégées en Ethiopie (Sustainable Development of Protected Area System in Ethiopia - SDPASE). UNDP/GEF Document de Projet, 183pp.

[2] Union Internationale pour la Conservation de la Nature (International Union for Conservation of Nature - IUCN)

[3] Société Zoologique de Francfort. 2007. Plan Général de Gestion du Parc National des Montagnes du Balé, 2007-2017. Société Zoologique de Francfort, Francfort, Allemagne.

[4] Ibid

[5] Un qebelé est la plus petite sous-division administrative de l'Ethiopie équivalente à un quartier ou à une zone rurale très restreinte.

[6] Kumar, N. & Quisumbing, A.R. 2015. Policy Reform toward Gender Equality in Ethiopia: Little by Little the Egg Begins to Walk. World Development Vol. 67: 406-423.

[7] Ibid

[8] USAID. 2015. Ethiopia. Land Administration to Nuture Development (LAND) Update No. 3, April 2015.

[9] Un 'Singe' est un bâton de bois rituel donné aux femmes par leur mère, autant pour conduire un rituel que pour "symboliser leur hanfala (féminité), migra (droits) et wayyoomaa (respect)" [Hussein, 2004: 113.]

[10] Hadjo Hussein & Seada Inbrahim, Dinsho-02 kebele.

[11] Hussein, J.W. 2004. A Cultural Representation of Women in the Ormo Society. African Study Monographs, 25(3): 103-147.

[12] Teshuma Abera, Membre de la communauté du qebelé de Mio.

[13] Adam Tura, Ancien du qebelé d'Abakera.

[14] Articles 39(2), 44, 51(5), 90, and 91

[15] Ordre interministériel établissant les conditions d'une gestion durable des forêts sacrées de la République du Bénin. Traduction non-officielle en anglais disponible depuis le Gaia Foundation website

[16] African Biodiversity Network. 2012. Déclaration des lois coutumières africaines pour la protection des Sites Sacrés. Disponible ici

[17] Par exemple, the Convention on Biological Diversity (CBD) Articles 8(j) et 10(c) et le : Akwė: Kon Voluntary Guidelines

Iran

Introduction

Le Centre pour le Développement Durable (Centre for Sustainable Development – CENESTA) a présenté l'Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire (Community Conservation Resilience Initiative – CCRI) aux représentants communautaires d'Iran au cours d'un atelier à Poldokkhtar dans la province du Luristan, en décembre 2014. Via collaborations et consensus, ils ont développé une diversité de méthodologies participatives, comprenant l'articulation d'indicateurs pour analyser la résilience. Cette démarche ascendante a garanti une participation plus informée et impliquée dans l'évaluation CCRI.

Trois communautés ont été sélectionnées sur la base de leur résilience particulière en situation d'adaptation face à des changements de leurs paysages : la Confédération Tribale des Autochtones Nomades Abolhassani pour sa résilience à la sècheresse ; la Tribu Také de la Confédération Tribale des Autochtones Nomades Shahsevan avec leurs efforts à réhabiliter la truite aux tâches rouges et l'ours brun ; et la Tribu Farrokhvand de la Confédération Tribale des Autochtones Nomades Bakhtiari pour leurs tentatives à concevoir leurs propres programmes de conservation de leurs terres. La coopération entre hommes et femmes est considérable, et même si celles-ci ne sont pas forcément physiquement présentes dans les prises de décision, elles sont consultées lorsqu'il est question d'importantes problématiques et leurs opinions sont parties prenantes d'un plus large processus de prise de décision.

Malgré la longue tradition de nomadisme de cette région, le gouvernement et les institutions de développement n'ont pas su comprendre la gestion des pâturages que les communautés ont mené pendant des siècles. Les politiques nationales continuent à saper le nomadisme et se refusent à reconnaître son importance en tant qu'adaptation spécifique à un environnement local, son rôle écologique ou encore son aptitude attestée à fournir des moyens de subsistance.

Femmes Abolhassani indiquant sur une carte les sites importants et les ressources de l'ICCA. Maedeh Salimi Cenesta

Resilience et conservation communautaire au Iran

La Confédération Tribale des Autochtones Nomades Abolhassani est localisée dans la zone extrêmement sèche du sud-est de la province de Semnan. Elle est insérée dans une réserve de biosphère UNESCO et fait partie d'une mosaïque de zones protégées. Les Abolhassani ont fait preuve d'une remarquable résilience à la sécheresse autant par le biais de savoirs autochtones qu'à travers des solutions innovantes intégrant des opportunités agricoles limitées à leurs traditionnelles façons de s'occuper des troupeaux. Les efforts de la communauté ont aussi garanti la salubrité de leurs pâturages et des forêts abritant une quantité abondante d'espèces de plantes rares et/ou en danger.

Tribu Taklé de la Confédération tribale Shahsevan. Maedeh Salimi Cenesta

Les Taklé ont réussi à faire se reproduire deux chameaux dans l'ICCA. Fahimeh Seifi Cenesta

La Tribu Taklé appartient à la Confédération Tribale des Autochtones Nomades Shahsevan de la province d'Ardebil. Le gouvernement et les entreprises privées se sont approprié leurs terrains d'hivernage il y a quelques décennies. La grandissante pression de broutage sur les zones d'estivage a renforcé l'érosion des sols, les inondations et la destruction des habitats des truites à tâches rouges dans la rivière d'Ali Dervish. La progressive disparition de ces truites a amené les ours bruns à quitter leurs habitats naturels. La tribu a tâché de restaurer le biotope des truites, en espérant renverser l'enchaînement des dégâts. Certains membres de cette tribu ont aussi revendiqué que leurs efforts de conservation environnementale et de contrôle de la population de perdrix avaient augmenté le nombre de ces oiseaux.

La troisième évaluation s'est faite avec la Tribu Farrokhavand de la Confédération Tribale des Autochtones Nomades Bakhtiari du sud-ouest iranien. La tribu a développé un plan de conservation au centre de la gamme des ICCA (Indigenous peoples' and Community Conservation territory and Areas), ce qui a donné pour résultat la réhabilitation du territoire sur la base de la restauration d'espèces végétales en danger telle que le céleri sauvage de montagne.

Les menaces internes communément identifiées par les communautés comprennent d'une part le manque d'intérêt des jeunes générations à apprendre des savoirs et compétences autochtones, et d'autre part la baisse de la consommation de nourriture traditionnelle au profit des fast-foods. Dans certaines régions, l'utilisation excessive des pâturages disponibles a conduit au déclin de la faune et de la flore, à la dégradation de ces pâturages, et à l'invasion de plantes ligneuses et halophytes. En conséquence, les communautés se trouvent plus vulnérables vis-à-vis des sécheresses intenses, de l'érosion des sols et des inondations.

Les communautés ont défini comme menaces extérieures le sapement des droits terriens, des baux, des savoirs autochtones et de l'administration des coutumes. La nationalisation des ressources naturelles et des pâturages a ôté aux communautés autochtones les droits qu'ils avaient sur leurs terres ancestrales, et a sévèrement miné la résilience des communautés à s'adapter à l'adversité des changements environnementaux.

Conclusions preliminaires et recommandations

Par l'usage de méthodologies inspirées des communautés, un jeu complet d'indicateurs a été reconnu et évalué par ces trois tribus. L'intégralité du processus a établi un terrain commun pour revoir et estimer comment les initiatives entreprises par ces communautés fonctionnaient, à travers différentes perspectives (par exemple dans l'optique d'améliorer la résilience communautaire à s'adapter à des bouleversements environnementaux). Sur la base de ces évaluations, certaines recommandations ont été proposées, dont la plupart impliquaient le besoin d'un véritable changement des politiques officielles.

Par exemple, en matière de licences de pâturage, les tribus suggèrent que le gouvernement soit plus flexible et leur accorde davantage de confiance ; ces licences devraient être basées sur un régime de gestion coutumier. En plus de cela, le gouvernement devrait avoir un rôle davantage facilitateur, en achetant le bétail et les produits laitiers à un prix équitable et en fournissant une aide aux cheptels et aux communautés lors des périodes de sécheresse. D'autres solutions se concentrent sur l'exploration du potentiel de l'artisanat local, en particulier celui confectionné par les femmes. D'autres encore, attirent l'attention sur un apport technique destiné à compléter la gestion du bétail, des vergers et du fourrage ainsi que des systèmes de récupération des eaux. Quand bien même il y a toujours de la place pour un soutien technique et financier de la part du gouvernement, les politiques nationales concernant les peuples nomades et leur administration nécessitent une révision considérable. Les gouvernements devraient consulter les savoirs des autochtones nomades, se fonder sur leur résilience et prendre au sérieux leurs initiatives dans leurs politiques de développement. Les communautés autochtones nomades se révèlent d'une grande sensibilité pour ce qui est de la restitution de leur gestion de leurs pratiques coutumières.

Migration des pâtures entre la saison estivale et la saison hivernale. Cenesta

S'adressant à un public plus étendu, les communautés invitent à reconnaître le rôle écologique de la pâture pour la préservation des terres de pâturage, de reconnaître que ce système traditionnel est à considérer comme une alternative aux systèmes de gestion conventionnels. Au niveau national, une réforme législative est nécessaire afin d'allouer une certaine reconnaissance au regard des anciens sur certaines problématiques, en particulier les anciens impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

A travers le projet CCRI, une gamme d'efforts positifs a pu être identifiée pour la promotion suivante d'initiatives de conservation et de résilience communautaire. Les efforts fournis par les anciens des communautés dans la résolution de conflits à fait naître des engagements et une certaine confiance parmi les communautés. En outre, l'implication active des membres des tribus dans l'implémentation des initiatives de conservation et de résilience a renforcé le sentiment d'appropriation, l'identité sociale et la motivation pour la conservation et l'usage durable des ressources naturelles dans les territoires tribaux.

Prédire tous les défis et solutions subséquentes à ces premiers stades du processus n'est pas possible. Néanmoins, le partage d'informations parmi les membres des différentes tribus et leur implication dans cette marche, apportent une flexibilité considérable pour répondre aux obstacles et défis futurs. Un soutien interne et externe pour ces communautés ainsi que l'allocation d'une capacité financière aux institutions tribales sont autant d'importants facteurs de mobilisation

du capital social nécessaire à l'implémentation des initiatives de résilience communautaire. Même modestes, un soutien et des ressources voués à la reconnaissance des zones et territoires préservés des communautés autochtones (Indigenous peoples' and Community Conservation territory and Areas – ICCAs) serait un pas de plus pour leur donner une place officielle, les fortifier ; cela permettrait aussi d'avancer vers une gestion de la conservation par les peuples autochtones, un usage durable et une restauration des ressources naturelles à une échelle national. Ces changements systémiques peuvent considérablement mettre en valeur et améliorer la résilience communautaire.

Témoignage

Ahmad Salehi explique l'initiative "d'adaptation aux cycles de sécheresse". Photo extraite d'une vidéo de Ramin Rouhani.

« Auparavant, le climat était assez différent (dans Abolhassani ICCA). Les étés étaient plus chauds et les hivers plus froids. Je me souviens même que quand j'étais jeune écolier, il neigeait certaines années jusqu'à 40 fois. Il pleuvait sans arrêt. Mais les conditions environnementales ont changé. Au cours des 15 dernières années, on a rarement eu des printemps florissants... Vite, on s'est rendu compte que l'élevage traditionnel du bétail ne fonctionnait plus. Ceux qui possédaient trop de moutons les perdaient à cause des sécheresses. Alors on a décidé de réduire le nombre de moutons et d'investir une partie de cet argent dans l'agriculture. On a commencé à faire pousser de l'orge pour les agneaux aux moments de la saison de reproduction. De cette manière, on a pu augmenter le poids des agneaux et moutons jusqu'à 30 kg chacun au mois de mai et avoir une rentrée d'argent supplémentaire. On s'est rendu compte que cette initiative fonctionnait bien mieux que celle d'augmenter seulement le nombre de chèvres et moutons qui pouvaient alors être décimés par une simple sécheresse. »

Migration des pâtures entre la saison estivale et la saison hivernale. Maedeh Salimi Cenesta

Truite à tâches rouges attrapée par les membres de la tribu Taklé afin de la replonger dans la rivière Ali Darvish. Fahimeh Seifi Cenesta

Panama

Introduction

Femmes Guna confectionnant des molas avec les enfants, CCRI du Panama. Ronnie Hall/CIC

L'évaluation CCRI (« Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire ») au Panama a été effectuée avec deux différents groupes d'autochtones : les Guna et les Embera. L'évaluation, ascendante ou bottom-up, comprenait des ateliers, des conversations informelles et un échange d'expériences et d'opinions.

Avec les Guna, un atelier de deux jours s'est déroulé sur l'île Ustupu de la région autochtone Guna Yala. Les personnes ayant suivi l'atelier venaient de diverses communautés Guna, pour la plupart vivant sur de petites îles éparpillées. Ces participants occupaient au sein de leur communauté des positions différentes ; l'atelier a alors regroupé des 'Saglas' (chefs de communauté), des chefs administratifs, des membres du comité des femmes Guna, et des membres d'une ONG locale.

Les principaux types d'écosystème de la région sont des forêts pluviales tropicales, des mangroves, des biotopes marins côtiers. La région constitue une véritable biodiversité, en accueillant par exemple plus de 150 espèces de mammifères. [1] En première instance, les populations Guna dépendent des forêts continentales et des mangroves proches des îles, qui sont des environnements leur fournissant entre autres, de la nourriture, leur pharmacopée, et les matériaux pour construire leurs maisons. Aussi la mer constitue-t-elle une source importance de protéines animales.

La situation des Guna est assez unique. Le degré d'autogestion et d'autonomie dont ils jouissent est certainement l'un des plus hauts parmi les peuples autochtones d'Amérique Latine. Après la révolution de Tulé, en février 1925, le gouvernement panaméen a accepté d'instituer la région autochtone des Guna Yala. [2] Au sein de cette région, ils sont responsables de la gestion de leurs propres territoires sur la base de leur législation coutumière et de leurs droits traditionnels. [3] Ils disposent d'un corps politique et de processus de prises de décision bien organisés et structurés. Les décisions politiques sont prises dans des assemblées au sein des communautés, puis les chefs de communautés - les dénommés 'Saglas' - parlent au nom de leur communauté. Il existe aussi un Congrès Général Guna, ayant un rôle de 'gouvernement'.

En ce qui concerne les Embera, une réunion s'est déroulée avec les membres de la communauté Ipetí-Embera, comptant entre autres, les autorités locales telles que le Cacique et le Secrétaire. Cette communauté établie dans la

circonscription de Chepo s'y est installée après avoir été déplacée de la région d'Alto Bayano où s'était implantée une usine hydroélectrique. Cette communauté vit à présent dans les terres dites 'collectives', à l'extérieur de la région autochtone Embera-Wounaan instaurée en 1983.

Les Embera habitent traditionnellement à l'intérieur des terres, habituellement à proximité ou le long de rivières et dans des zones riches en forêts. Des espèces les plus communément cultivées on retrouve chez eux le maïs, la canne à sucre, le riz, le yucca, la banane et l'ananas. Pour les protéines animales, ils chassent et pêchent. Des forêts environnantes, ils puisent les matériaux pour construire leurs maisons traditionnelles nommées 'tambo' et leur pharmacopée. Tel que le Cacique, ou chef de communauté, Jeremia l'expliquait, « *les forêts sont nos pharmacies et notre nourriture* ».

A l'échelle de la communauté, le Cacique représente ses membres, incarne leur voix, et est élu par vote. A coté, il existe deux différents Congrès Généraux, l'un représentant les communautés qui vivent dans la région Embera-Wounaan, l'autre représentant celles vivant dans les terres collectives extérieures à leurs régions autochtones. Comme les Guna, les Embera sont responsables des prises de décision au sein de leur région autochtone, en particulier pour celles qui concernent leur territoire ; et ils se fondent sur leur législation coutumière et leurs traditions dans ces processus de prise de décision. Les terres collectives n'appartiennent pas légalement aux Embera mais sont considérées comme des 'terres nationales' régulées par la législation nationale.

Peinture Embera d'une mère et son enfant.. Coraina de la Plaza/CIC

Autant pour les Guna que pour les Embera, le rôle de la femme dans la communauté est très important. Elles s'occupent généralement du foyer et de la famille, en étant un pivot central dans la transmission du savoir traditionnel aux enfants. Souvent, elles apportent leur aide pour le transport des produits provenant des forêts. En vendant des habits traditionnels (tels que des vêtements brodés ou 'Mulas' pour les communautés Guna) et des objets d'artisanat (tels que des paniers ou des statuettes sculptées en bois), de nombreuses femmes contribuent à l'économie familiale et communautaire. Par le passé, leur rôle politique consistait principalement à influencer les votes et les décisions des hommes au sein du foyer. Cela a cependant changé, et elles sont maintenant bien plus impliquées dans les processus politiques et ceux de prise de décision ; certaines femmes ont même déjà été élues 'Saglas' et Caciques.

En ce qui concerne les droits des autochtones au Panama, le pays dispose d'une large gamme d'instruments politiques et législatifs. Par exemple, la constitution panaméenne contient plusieurs articles (cf. 5, 90 et 124) qui traitent du besoin de respecter et de promouvoir la culture, les traditions, les langues et la participation des populations autochtones dans les processus politiques. [4] Néanmoins, il est important de remarquer que la législation panaméenne ne couvre, ni intégralement ni explicitement, le besoin de consentement libre et éclairé ; et tandis que la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones a été reconnue, le gouvernement n'a pas encore ratifié la Convention 169 des Peuples Indigènes et Tribaux.

Resilience et conservation communautaire a Guna Yala

Comme les Saglas et les autres membres des communautés l'expliquent, « *les êtres humains font partie de la nature et n'en sont pas ses possesseurs* ». Les Guna entretiennent un lien fort avec les écosystèmes et forêts les entourant.

Dans les forêts primaires, les Guna ont défini des zones sacrées ; et leurs zones agricoles, ou 'Nainu', dont le fonctionnement est caractérisé par une rotation culturale, sont habituellement localisées dans les plaines. Cette typologie constitue pour ces deux communautés une des manières clefs de protéger leurs forêts. Il existe différentes sortes de 'Nainu', mais leur signe distinctif et commun est la plantation d'arbres et d'autres espèces végétales ayant une certaine utilité. Dans la culture Guna, planter et récolter des espèces telles que le yucca, le maïs, la canne à sucre, l'ananas et le yam est d'usage commun. Ce système de rotation culturale qui combine des espèces comestibles et médicinales avec des espèces indigènes participe à la conservation de la biodiversité et des sols.

Au cours de l'atelier, tous les participants étaient capables d'exprimer leurs points de vue relatifs aux éléments menaçant autant les habitations et ressources des Guna que la résilience incarnée dans leurs pratiques. Une préoccupation particulière concernant l'érosion des cultures a été formulée, principalement de la part des jeunes générations. Ce processus a été défini comme ayant une action perturbatrice de taille pour l'application des savoirs traditionnels dans la gestion de l'écosystème, les méthodes de production et les activités de subsistance.

Cette menace est en partie externe, du fait de l'influence occidentale que connaissent les zones environnantes et internes de la région Guna Yala. En plus de ceci, les jeunes personnes qui désirent prolonger leur scolarité sont dans l'obligation de quitter leur communauté. Mais cette menace est aussi interne dans la mesure où les familles insistent de moins en moins sur l'enseignement de la culture Guna aux enfants. Les conséquences critiques de l'érosion des terres s'incarnent dans la perte progressive du savoir relatif aux forêts et à l'agriculture, et dans l'avènement du consumérisme générateur de déchets et de gaspillage.

Par ailleurs, de récentes études ont fait le constat d'une augmentation du niveau de la mer depuis ces dernières années. [5] Pendant les conversations informelles, les membres de la communauté ont aussi fait la remarque que des changements dans les vents et les pluies ont été observés. En 2015, la saison des pluies – qui aurait dû débuter en mai – n'a pas commencé avant la troisième semaine de juillet. Les membres de la communauté ont déclaré que ce manque de pluie avait ruiné les champs de maïs.

Le témoignage de Mario Palacios, un membre de la communauté Usbud, illustre précisément ces préoccupations : « *Mon père est toujours vivant, il a 97 ans. On a l'habitude de s'asseoir un moment au petit matin pour discuter des changements et de ce qu'il a pu observer depuis sa jeunesse. Il est très préoccupé des changements des vents, de la pluie, des forêts, et du fait que les jeunes gens ne veulent plus travailler la terre. Il est très inquiet de ce que le futur pourrait apporter, et les conséquences néfastes de tous ces changements*. »

Participants à l'atelier CCRI, dont le porte-parole de l'île Sagla sur la gauche. Coraina de la Plaza/CIC

Resilience et conservation communautaire en Ipetí-Embera

Les Embera ont aussi un lien très fort avec la nature, principalement avec les rivières et les forêts. Ils font un usage sélectif des ressources naturelles en évitant toute transformation trop importante de l'environnement. Traditionnellement, s'ils abattent des arbres, c'est à des fins alimentaires, médicinales, ou pour construire leurs canoës ; ensuite ils laissent ces zones exploitées pour au moins deux ans afin qu'elles se rétablissent. Ils considèrent que la terre est sacrée dans la mesure où elle leur procure beaucoup de choses ; et ils ont connaissance de la pertinence d'en prendre soin. Les rivières jouent aussi un rôle vital pour les Embera, ils y naviguent souvent sur leurs canoës, pour le transport de produits et leur commerce, et pour échanger avec les communautés voisines. [6]

Lors de l'évaluation, les membres de la communauté Ipetí-Embera ont identifié le taux élevé de déforestation dans leur région comme une menace majeure. Ils ont expliqué que cette menace est autant interne qu'externe. Elle est considérée comme interne car certaines familles de la communauté ont déforesté leurs propres terrains pour diverses raisons, par exemple celle de la commercialisation du bois et du bétail. Cela dit, ce fait reste assez faible en comparaison à la totalité des espaces déboisés de la région. Cette menace est aussi externe car dans les terres collectives Ipetí-Embera, les membres de la communauté souffrent de difficultés avec les 'colonos' (colons). Dans ce contexte, les 'colonos' qualifient des personnes étrangères, occupant illégalement des parcelles de terre en tant que paysans. Ils défrichent ces terrains, et revendent le bois si possible. Une fois que la parcelle a été déblayée, ils l'utilisent pour y mettre leurs bétails ou bien la vendent à des propriétaires ; et ce procédé est reproduit intégralement sur un nouveau terrain.

Ils déclarent que cette déforestation a généré la disparition de certaines espèces indigènes qu'ils employaient traditionnellement pour construire leurs maisons ou pour leur pharmacopée. Ils ont expliqué comment ils sont aujourd'hui obligés de se déplacer sur de plus longues distances pour obtenir ces espèces ; espèces qui, il y a peu, étaient accessibles à proximité. Ils ont aussi manifesté une préoccupation quant aux ressources d'eau disponibles et aux changements dans les cycles pluviaux. Par exemple, durant l'année en cours, le niveau de la rivière n'avait pas monté autant qu'à l'accoutumée du fait d'une pluviométrie plus faible. Les Embera ont déclaré qu'avant, les nuages étaient comme 'capturés' par les forêts et qu'il pleuvait alors ; mais qu'à présent ils voyaient souvent ces nuages de pluie seulement passer au dessus de leur région.

Conclusions preliminaires et recommandations : Guna

Il est vital pour les Guna que leurs forêts continentales soient préservées, pour leur propre survie, pour leur culture, mais aussi pour celles des générations futures. Afin de surmonter l'affaiblissement de l'identité Guna, de leur culture et de leurs pratiques, plusieurs propositions ont été soumises ; et il a finalement été convenu que les actions devraient être très pragmatiques. Ils ont décidés de se concentrer sur l'instauration d'une parcelle d'essai. L'idée est de la localiser non loin de la côte, c'est-à-dire là où les espèces communément utilisées pour l'alimentation ou la pharmacopée peuvent être trouvées et/ou plantées. Aussi est-il question d'enseigner aux enfants à identifier ces espèces et comprendre leurs importances. Dans la même optique, les enfants pourraient apprendre des connaissances sur les systèmes de gestion traditionnels et passer du temps dans les forêts pour renforcer leur lien avec la nature.

L'incidence biologique de cette initiative est évidente. Une fois que les enfants auront acquis des connaissances sur les forêts, leur équilibre et sur la façon dont les Guna sont dépendants et liés à la nature, sera suscitée en eux l'inclination à préserver et utiliser durablement les ressources ; comme leurs ancêtres le faisaient. Ceci pourra aussi aider à réduire leurs penchants consuméristes et avoir une influence positive sur la biodiversité d'une manière générale. Les membres de la communauté se sont engagés à garantir la continuité et le succès de cette initiative. Jusqu'ici, ils ont apprécié ce soutien, ont accueilli cette assistance en identifiant des donateurs et ont proposé des visites ultérieures pour que leurs progrès soient constatés.

Conclusions preliminaires et recommandations : Ipetí-Embera

Les membres de la communauté Ipetí-Embera ont une conscience affinée de l'importance de renverser les taux de déforestation pour améliorer la santé des forêts et de la biodiversité, de la valeur des cycles pluviaux, et enfin de la pertinence de garder en vie leur identité et leurs traditions.

La principale solution qu'ils ont proposé est très pragmatique et directe : continuer de développer les projets de reforestation par le biais d'espèces indigènes, traditionnelles, mais aussi par l'implantation d'autres nouvelles espèces. Certains membres de la communauté ont déjà commencé de telles démarches, par leur propre initiative mais aussi en collaboration avec des organisations telles que le 'Smithsonian Research Institute'. Les membres de la communauté ont déclaré que le succès de cette entreprise dépendrait sur ces initiatives associées : conduire des ateliers et développer leurs capacités afin d'impliquer et de motiver toute la communauté. Il a aussi été remarqué que ces processus aient toujours lieu en collaboration avec la communauté, dans le respect de leurs procédés traditionnels de prise de décision, et dans le respect de leurs points de vue. Ils ont aussi recommandé que la communication avec le GFC soit fluide et que le travail avec la communauté soit constant.

Afin de surmonter la menace soulevée par la déforestation émanant des 'colonos', ils ont aussi proposé d'aller vers eux et de les impliquer dans les ateliers et dans les activités de développement des capacités. Le but est de leur montrer les bénéfices d'une forêt en bonne santé par contraste aux risques de défricher et d'abandonner les terres. Cependant, cette initiative risque d'être un peu plus délicate dans la mesure où elle nécessitera des négociations sur les droits territoires, et aussi sachant que les 'colonos' ont une vision de la nature et un lien avec elle différent des membres de la communauté.

Les incidences biologiques et culturelles de la reforestation par le biais d'espèces indigènes sont assez nettes. A travers cette initiative, la restauration touchera non seulement les forêts mais aussi la biodiversité qui leur est associée, les espèces indissociables de la culture Embera ; et plus d'une manière plus générale, cela contribuera au bon fonctionnement des cycles pluviaux, à la diminution de l'érosion des sols et à reboiser de plus en plus de zones de cette région.

Panneau solaire fournissant l'énergie de l'île, Guna Yala, Panama. Ronnie Hall/CIC

Témoignage

Hermecia Kantule a expliqué que lorsqu'elle était jeune, les femmes devaient se lever tôt et commencer à tricoter leurs Molas (habits traditionnels des femmes [7]). Ensuite, elles devaient préparer le petit déjeuner et prendre soin de la maison. Parfois, elles devaient aider les hommes à ramener les produits de la forêt. Les femmes sont primordiales dans la transmission du savoir traditionnel dans la mesure où ce sont elles qui passent le plus de temps avec les enfants. Leurs mères leur ont appris à identifier les différentes espèces utiles, mais les enfants d'aujourd'hui n'apprennent plus ces choses. Hermecia Kantule a soutenu l'idée de la création d'un espace où les enfants puissent apprendre et redonner vie aux savoirs traditionnels et à la culture Guna.

Coraina de la Plaza/CIC

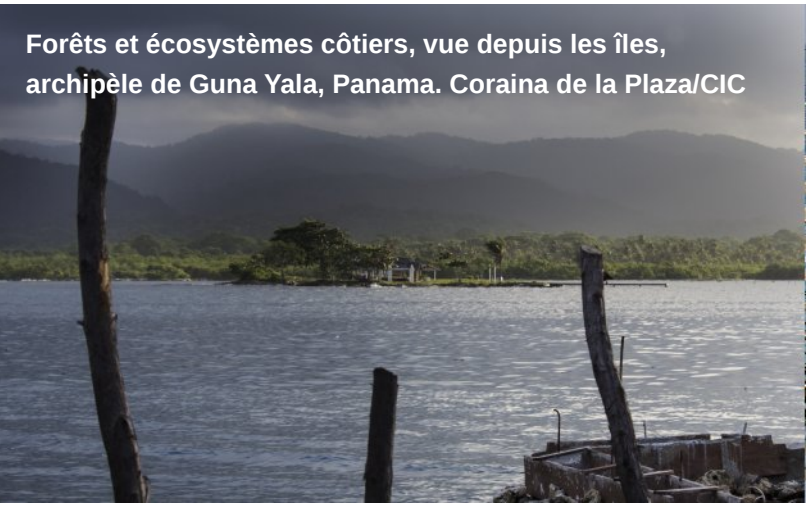

Forêts et écosystèmes côtiers, vue depuis les îles, archipèle de Guna Yala, Panama. Coraina de la Plaza/CIC

Pêcheur travaillant dans la division autochtone Guna Yala, Panama. Ronnie Hall/CIC

Références

[1] Chaplin M, 2000. Defending Kuna Yala: PEMASKY, the Study Project for the Management of the Wildlands of Kuna Yala, Panama, Mac Chaplin, http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACM974.pdf.

[2] Congrès Général de la Culture Kuna, Ley Fundamental y Estatuto de Kuna Yala Relacionados al Congreso General de la Cultura Kuna, accessed 4.8.2015, http://onmaked.nativeweb.org/ley_fundamental_y_estatuto_de_ku.htm.

[3] Marks D, 2014. The Kuna Mola: Dress, Politics and Cultural Survival, Maney Online Vol 40, Issue 1 (May 2015), pp17-30, accessed 28.6.2015, http://www.maneyonline.com/doi/abs/10.1179/0361211214Z.00000000021.

[4] Constitution Politique de la République de Panama. Journal Officiel No. 25176, 15 novembre 2004 [En ligne] Accessible depuis http://www.ilo.org/dyn/travail/docs/2083/CONSTITUTION.pdf [Accessed on 27th October 2015]

[5] http://www.lapress.org/articles.asp?art=6295

[6] http://www.unesco.org.uy/ci/fileadmin/phi/aguaycultura/Panama/EMBERA_-_WOUNA_AN_-_INFORMACION_PRINCIPAL.pdf

[7] Marks D, 2014. The Kuna Mola: Dress, Politics and Cultural Survival, Maney Online Vol 40, Issue 1 (May 2015), pp17-30, accessed 28.6.2015, http://www.maneyonline.com/doi/abs/10.1179/0361211214Z.00000000021.

Paraguay

Introduction

L'évaluation des « Initiatives sur la Résilience de la Conservation Communautaire » au Paraguay s'est basée sur la discussion et le débat avec trois communautés rurales faisant face à différents défis. Il s'agit de deux premières communautés paysannes de l'est du Paraguay, la communauté San Miguel de Minga Porâ et la communauté Maracaná ; et d'une troisième dite La Esperanza, communauté d'autochtones Enhlet localisée dans la basse région de Chaco.

Auparavant, l'est du Paraguay, représentant 39% de la superficie totale du pays, était essentiellement recouvert de savanes boisées, de prairies et de denses forêts humides subtropicales. Aujourd'hui, la majorité de ces types de végétation a été transformée au profit de l'élevage de bétail et d'une agriculture industrielle ; facteurs déterminants de la déforestation. La région du Chaco correspond aux 61% du reste du territoire paraguayen. Il s'agit d'une plaine alluviale formée par l'érosion des contreforts des Andes. Cette région est recouverte d'une végétation très influencée, et souvent inondée, par les rivières Paraguay et Pilcomayo.

Le Paraguay dispose déjà d'un large cadre politique qui est sensé protéger la biodiversité, garantir et promouvoir l'accès aux terres, et restreindre les abus liés à une production d'échelle industrielle. Cependant, la corruption qui prévaut au sein de tous les secteurs de l'état et au sein du secteur privé fait que les abus et les irrégularités perdurent en toute impunité.

Les premières menaces touchant la résilience de la conservation communautaire au Paraguay concernent l'agriculture industrielle et son faible encadrement. La course à la libéralisation des terres pour y implanter une agriculture industrielle à des fins d'exportation, plus particulièrement pour la production de viande bovine et de soja OGM, a dévasté les forêts du pays. De nombreux petits agriculteurs ont été persuadés de vendre ou de louer leurs terres (bien que beaucoup d'entre eux n'aient pas obtenu les retours qui leurs avaient été annoncés). Les membres restants des communautés ont parlé d'écoles vidées, de terres et d'eau contaminées par les produits agricoles toxiques qui, en plus d'avoir anéanti leurs champs et leurs cheptels, ont intoxiqué les habitants. Ils ont évoqué des problèmes grandissants causés par le ravage de cette agriculture industrielle sur les parcelles de culture non traitées chimiquement des communautés.

Les communautés sont confrontées à une combinaison de corruption, d'application législative minimale, et de saisies illégales souvent violentes – mais sur lesquelles le gouvernement ferme les yeux – de leurs terres. A côté de cela, ils subissent le manque d'un encadrement gouvernemental efficace, auquel s'ajoute une pénurie d'eau potable, de services de santé, de routes et d'écoles.

L'acquisition des terres et l'expropriation sévit au Paraguay. Ronnie Hall/CIC

Resilience et conservation communautaire au Paraguay

Malgré tout, les trois communautés se sont activement engagées dans l'initiative de restaurer des habitats et de renverser les dommages environnementaux. Cette entreprise est menée en premier lieu par la plantation d'arbres pionniers et d'autres espèces végétales dans le but de faciliter la pousse spontanée de la végétation indigène via une succession naturelle. Les pratiques agricoles traditionnelles des communautés ont le mérite d'avoir une incidence environnementale minimale, dans la mesure où elles n'impliquent pas de produits chimiques et moins de travail des sols.

Minga Porâ est un exemple de ce que la négligence environnementale et sociale implique dans les faits. Cette région possède des sols fertiles de latérite qui, avec quelques 45000 espèces de plantes vasculaires, servaient de soutien majeur à la biodiversité subtropicale des forêts humides d'Alto Parana. Cependant, depuis 1980, le territoire où la communauté s'est installée a été très sollicité ; et l'expansion de la culture du soja et de l'élevage animal ont généré des incidences considérables sur l'environnement. A présent, la région a subi une profonde déforestation, et il ne reste que quelques carrés boisés. En 1990, après des décennies de lutte et de violentes expulsions, un groupe de 90 familles sans terres s'est emparé de 260 ha. Cette zone est maintenant connue sous le nom de la communauté 'San Miguel'. Des occupants d'origine, seulement 15 familles ont maintenus, sans soutien de l'état, une pratique agro-écologique productive, dont ils vendent les produits excédents sur des marchés locaux. Ils ont protégé une petite zone de 4 à 6 ha afin de préserver des espèces végétales indigènes avant qu'il ne soit trop tard. Dans les prochaines années, ils comptent utiliser cet oasis de biodiversité pour restaurer des zones de forêt plus larges.

La communauté de Maracaná fait face aux mêmes difficultés. La dense forêt d'Alto Parana a été détruite et détériorée pour exploiter l'abondante richesse de l'herbe à Maté utilisée dans la boisson régionale du thé Maté et pour récolter des espèces de bois précieuses. Le sol contient un taux élevé de sable et est sujet à l'érosion.

La propagation du modèle agricole industriel engendre la disparition de petits producteurs. Selon les membres de la communauté, le principal défi auquel ils se trouvent confrontés concerne la pression qu'ils subissent à vendre ou à louer leurs terres à de grands propriétaires voisins cultivant du soja transgénique. Les membres de la communauté sont aussi menacés par les produits chimiques et toxiques utilisés pour traiter le soja. Ces traitements altèrent non seulement leurs champs, leurs cheptels domestiques et leurs revenus, mais aussi leur santé en les rendant malades, parfois mortellement. Une autre menace identifiée est celle du défaut de connaissances techniques pour améliorer la durabilité de la production et accélérer le rétablissement des forêts de la communauté. Pourtant celle-ci riposte, en ayant pris l'initiative elle-même de redonner vie aux cours d'eau et aux zones humides.

A l'ouest du Paraguay, dans les paysages de prairie, de forêts d'arbustes humides ou secs et de savanes couvertes de palmiers, se trouve, isolée, la communauté autochtone La Esperanza. Les 200 familles qui occupent les 11200 ha de La Esperanza sont organisées en 6 petits villages. La communauté établie là est particulièrement dépendante de son environnement. La restauration de la végétation indigène et des cycles de l'eau est essentielle pour elle. Les membres de la communauté ont une riche tradition de confection de matériaux à partir de diverses fibres végétales.

Les sols d'argile sont salés, inondés lors de la saison humide et ne conviennent pas pour l'agriculture. Le principal obstacle ici a concerné l'élevage de bétail. Celui-ci a eu comme conséquences la disparition de la végétation indigène, dont des forêts, ainsi que le blocage délibéré de cours d'eau, ce qui entrave l'écoulement de l'eau au fil des pentes naturelles. La communauté se plaint aussi de la pression des églises évangéliques et des groupes politiques qui veulent l'abandon de ses pratiques et de ses savoirs traditionnels, notamment des rites et de l'artisanat.

La force des Enhlet est leur capacité à mener une production de façon durable (notamment pour les produits agricoles destinés à la consommation et pour l'élevage de bétail à petite échelle), ainsi que le maintien en harmonie avec

l'environnement de leur culture, de leur cuisine locale, de leurs traditions médicales et spirituelles.

Ils jouent déjà un rôle important dans la mise à disposition de l'eau pour les animaux ; et ce rôle est d'autant plus important face aux barrages illégaux et aux pénuries d'eau de plus en plus fréquentes. Ils s'efforcent de restaurer la végétation indigène, le cycle naturel de l'eau et s'évertuent à développer une certaine conscience de ces problèmes parmi les autorités locales et les propriétaires terriens. Les Enhlet veulent s'assurer qu'aucun nouveau barrage ne soit construit et que les anciens soient détruits. Un groupe de 66 femmes de La Esperanza a exprimé son intérêt à mettre en place une production de matériaux et l'enseignement de ces techniques aux jeunes femmes.

Conclusions preliminaires et recommandations

Les communautés participant au CCRI ont déjà toutes entrepris avec succès la pratique de l'agro-écologie, la sauvegarde de graines, la restauration d'habitats et de sols dégradés, ce qui pourrait être étendu et répliqué avec un soutien adéquat.

Un tel soutien doit consister pour une part à supporter les revendications des communautés quant à leurs droits terriens. Il devrait aussi se concentrer sur la protection du savoir traditionnel, et donner les moyens aux communautés d'intégrer de nouvelles connaissances, compétences et technologies. Un politique publique plus efficace et l'application de la loi sont nécessaires pour garantir la conformité aux normes existantes.

Un autre besoin remarquable est celui de renforcer les réseaux de soutien législatif défenseurs des droits humains des communautés, droits universaux que les grands producteurs industriels tendent à violer. La mise en réseau et l'échange d'informations entre les communautés, les consommateurs et d'autres alliés potentiels à l'échelle locale, régionale, nationale et globale, serait aussi bénéfique.

Ce CCRI s'est particulièrement concentré sur le dialogue avec les femmes et les jeunes générations, dans la mesure où ces deux groupes sont identifiés comme les principales victimes des pressions sur les territoires et la culture des communautés. Ces personnes sont aussi des acteurs clefs dans le rétablissement des savoirs et des pratiques des communautés, ainsi que dans celui des capacités de conservation et de résilience communautaire.

Les trois communautés ont manifesté leur détermination à rester sur leurs terres et à défendre leurs modes de vie. Leurs forces et leur résilience, elles les ont rattaché à l'unité, la coopération, la profondeur des racines culturelles, et l'autosuffisance alimentaire. En plus de la restauration de leur environnement, il est primordial de garantir un accès aux terres, de renforcer l'offre de formations et l'éducation, d'améliorer les opportunités commerciales pour la production agro-écologique – en particulier pour les jeunes générations –, enfin, d'élever la conscience aux menaces impliquées par la monoculture arboricole. Un soutien à toutes ces nécessités prioritaires pourrait aider à redonner force à la résilience et à la conservation des communautés.

Usine de transformation Cargill au Paraguay. Ronnie Hall/CIC

Témoignage

Miguel Lovera/CIC

Lucia Arévalos: Ce que je comprends, c'est qu'en tant que citoyenne paraguayenne, j'ai droit à des services de santé et d'éducation et des ressources mais que je n'ai pas accès à ces droits parce que notre aptitude à produire de la nourriture et d'autres choses est en train de disparaître. On ne peut pas même rendre visite à notre mère qui vit loin de nous parce qu'on ne peut pas se le payer. Je veux que tout le monde vienne et voit ce qu'il est en train de se passer ici. Du soja est en train d'être planté partout, même juste à coté du cours d'eau qui en est devenu contaminé. Et où va l'eau ? Elle traverse nos terres, et devient la source de toutes nos maladies. Dans la partie basse de notre territoire il y a un ruisseau où tout le monde avait l'habitude de se baigner ; mais on ne peut plus à présent, l'eau est urticante et nous donne des démangeaisons. Les personnes sont chassées d'ici et les écoles sont vides. Et ça ne concerne pas que nous, c'est en train de se passer partout.

Garde à vue Taba Jopoi à Curuguaty, Paraguay. Les villageois, femmes et enfants y compris, dans un affrontement concernant leurs droits territoriaux et la pulvérisation de produits chimiques confrontés à des militaires armés et des agents de police. En 2012, un conflit violent sur une propriété de culture de soja à Curuguaty a été le prétexte à la destitution du président Lugo. Luis Wagner/CIC

Fermiers paysans protestant contre l'expropriation de terres en bloquant la route, Paraguay. Hugo Hooijer/CIC

Russe

Introduction

Le peuple autochtone Udege, l'un des 48 officiellement répertoriés et reconnus en Russie, [1] vit dans la Taïga Ussuri – une forêt tempérée des montagnes Sikhote-alin situées entre la mer du Japon à l'est et la frontière chinoise à l'ouest. Cette région niche la plus grande biodiversité de l'Asie boréale, notamment le fameux tigre de Sibérie, entre autres espèces rares ou endémiques de faune et de flore – panax ginseng, pin de Corée, *schizandra chinensis*, *eleuterococcus miconia*, saumons et oiseaux. [2] Malheureusement, la proximité avec la Chine et le Japon génère une considérable demande de ces ressources. Les régions traditionnelles des Udege sont confrontées à des exploitations forestière, braconnière, halieutique et minière, venues de l'extérieur et qui s'accroissent rapidement. [3] A ce titre, les Udege souffrent d'une dispute des ressources qui assurent leurs moyens de subsistance.

L'état médiocre de la protection de l'environnement, et de sa mise en application depuis les années 1990 n'a fait qu'aggraver le problème, en laissant prospérer l'exploitation légale ou illégale des ressources forestières et minières, le développement de gazoducs et oléoducs, une chasse, une pêche et un braconnage non durables, une surexploitation des ressources forestières non-ligneuses, abus répondant aux demandes des marchés chinois et japonais. Ceci a bénéficié aux nouveaux oligarques russes.

Le peuple Udege, descendant des Empires chinois et mongols du Moyen âge, compte environ 2500 personnes qui se répandent sur le sud de l'Extrême-Orient russe. [4] Certaines peuplades vivent dans le nord de Sikhote-Alin sur le territoire Khadarovsk ; mais la majorité d'entre elles, vivant en Primorsky, se réunissent en 20 entités légales connues sous les termes de communes tribales ou communes nomades (« obschina »).

La loi russe reconnait officiellement l'existence de ces territoires autochtones [5] et accordent à leurs populations des droits spécifiques en matière de pêche [6] et de chasse. [7] Cependant, il y a un sérieux écart entre les droits officiels et l'application de la loi, sa gestion concrète ; ce qui entraîne de graves conflits autour des priorités laissées aux autochtones. Les régulations concernant les privilèges accordés aux autochtones sont excessivement compliquées et floues, et souvent modifiées sans qu'en soient informées les communautés.

Le CCRI a travaillé avec trois communautés Udege habitant les vallées Iman, Bikin et Samarga de la région Primorsky. Le processus d'estimation comprenait des contacts bilatéraux réguliers avec les chefs de communauté, des visites sur le terrain, des tour-de-table avec les chefs autochtones et les députés du gouvernement ; ce qui a donné lieu à l'adoption d'une feuille de route. Une journée-atelier entièrement dédiée au renforcement des capacités de chacun des trois chefs Udege s'est tenue au centre municipal d'Iman. Cet évènement a été suivi en septembre par une conférence à Vladivostock, traitant entre autres du rapport issu d'une précédente conférence tenue un mois plus tôt à Durban, la conférence « Encourager la Conservation Communautaire ». Cette conférence s'est notamment penchée sur le développement des soumissions au fora, par exemple pour le sommet de la Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) prévu en décembre 2015.

Pêche sur la rivière Bikin. BROC/CIC

Resilience et conservation communautaire en Ruse

Les Udege sont devenus au fil des siècles, une composante essentielle de l'ensemble de l'écosystème forestier – avec le charismatique tigre de Sibérie, ils constituent un maillon important de la chaîne alimentaire de la forêt. La viande et le poisson sauvages sont chers à la tradition Udege et jouent un rôle clef dans leurs régimes ; leurs modes de subsistances se sont révélés durable à l'échelle environnementale. [8] Bien que les Udege habitent de plus en plus dans des petites villes rurales en cultivant leurs potagers et élevant leur bétail en ferme, leurs modes de vie demeurent substantiellement dépendants de la pêche, la forêt, sa faune et sa flore.

Dans la mesure où les hommes sont souvent partis pêcher et chasser pour de longues périodes, les femmes ont autant de droits que ceux-ci et elles ont un rôle notable dans les affaires avec les partis officiels, les documents administratifs et les régulations. Elles ont tendance à être plus conscientes des détails légaux, des problèmes relatifs à l'usage et à la gestion des poissons, de la faune et de la flore ; et souvent, elles remplissent des positions de dirigeant dans les communes et les associations.

Cependant, les territoires traditionnels des peuples Udege sont soumis à une exploitation destructrice de leurs ressources qui va en s'intensifiant. Ces communautés sont en train de perdre la main dans leur lutte et dans la conservation des ressources qui assurent leurs moyens de subsistance. [9]

Les principales menaces extérieures identifiées par les communautés sont constituées entre autres, de l'absence de reconnaissance de droits sur leurs terres, d'une surexploitation des poissons, de la faune et de la flore par les braconniers, et en particulier l'excessive récolte de saumons par les flottilles de pêche commerciales qui a conduit à une baisse conséquente des ressources en saumon. Souvent, les autorités gouvernementales réagissent en limitant les possibilités de pêche et de chasse des Udege, qui manquent pourtant déjà de ressources naturelles. La marginalisation sociale et politique jointe à la non compréhension des régulations, déclenchent fréquemment des conflits entre les communes et les inspecteurs gouvernementaux ; ce qui tend à faire des Udege des braconniers criminels et des proies aux inspecteurs .

L'exploitation forestière, légale et illégale, constitue une autre menace préoccupante pour les moyens de subsistance des communautés Udege. Une menace particulière touche les communautés de Samarga et Bikin, qui manquent de bonnes infrastructures pour pouvoir amener sur le marché des produits forestiers non-ligneux et des saumons. Le parc national 'Udege Legend' a été créé sur la rivière Iman afin de soutenir la culture Udege et ses moyens de subsistance. Néanmoins, le commerce de bois, certains officiels locaux et chasseurs ont réussi à remplacer une personne qui était favorable aux Udege par un ancien inspecteur à la tête de ce parc. Le résultat en est que les peuples Udege sont maintenant bannis de ce parc, ce qui porte sérieusement préjudice à leurs pratiques traditionnelles de chasse.

Couleurs de la Taiga Bikin. BROC/CIC

Une autre importante incidence extérieure est l'ignorance manifeste des forêts boréales et de leurs communautés autochtones dans la majorité des projets touchant aux forêts établis dans le cadre de Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et d'autres.

La principale menace interne identifiée comprend une défaillance en termes de capacités pour véritablement comprendre les régulations pertinentes ayant trait à la pêche et à la chasse. Cela conduit à de fréquents conflits, autant avec les autorités appliquant les lois qu'à une échelle interne aux communautés, dans la mesure où les personnes autochtones ou non d'une communauté sont sujets à des privilèges variables. Une autre menace inquiétante concerne la perte de pratiques, de connaissances et de langues traditionnelles, en particulier parmi les jeunes générations. De plus, beaucoup de jeunes personnes, en particulier les femmes, choisissent de rester en ville afin de parachever leur éducation, ce qui génère un certain écart entre les générations. Du fait du manque d'emplois et d'opportunités, les communautés traditionnelles comptent peu de personnes entre les âges de 20 et 30 ans.

Conclusions preliminaires et recommandations

Après une série de concertations et d'ateliers où ont participé les communautés autochtones, les dirigeants de l'Extrême-Orient russe et les membres de l'ONG « Global Forest Coalition », une feuille de route a été définie.

Premièrement, afin de faire passer des régulations régionales avec la participation des communautés autochtones, en leur donnant un accès prioritaire à une quantité légitime de ressources naturelles (poissons, faune, flore). Ensuite, afin de contrôler régulièrement les conditions environnementales des territoires autochtones. Troisièmement, afin de soutenir une autonomie dans l'administration locale par ces communautés, à travers la création de conseils autochtones sous gouvernance régionale et municipale de la Primorye. Enfin, afin de répondre aux principaux problèmes sociaux de ces communautés, à savoir l'éducation, les services de santé, l'énergie et les infrastructures.

En plus de ceci, la communauté a lancé des recommandations plus avant afin de soutenir la résilience et la conservation communautaire. Ces recommandations, afin d'éviter une surexploitation des réserves de saumons, s'attachent à renforcer les politiques et stratégies en réunissant des représentants autochtones en groupes de travail afin d'établir des quotas d'exploitation des ressources. Un autre besoin existant

mis à l'ordre du jour concerne l'exploitation forestière illégale et non durable ; il s'agirait de créer des règles spécifiques pour la coupe des pins de Corée destinés aux bateaux traditionnels des Udege ou à leurs besoins en bois. Il devrait y avoir, pour les jeunes Udege, un programme de formation concernant la gestion des ressources traditionnelles et des compétences requises à l'implication aux moyens de subsistance économiques. Les communautés ont aussi demandé à ce que la création du parc national Bikin soit celle d'une zone protégée co-gérée à travers la participation concrète des personnes autochtones et la correction de la législation fédérale ; de re-créer une division autochtone dans le parc national 'Udege Legend' et de garantir que sa gestion soit conforme à la loi. Les communautés ont besoin d'une instruction sur la biodiversité existante et sur les régulations actuelles en matière de pêche et de chasse ; et les institutions gouvernementales doivent convenablement reconnaître, respecter et soutenir la conservation de pratiques et de savoirs traditionnels, et les privilèges en conséquence.

Bateau Udege sur la rivière Bikin. Yuki Mikami Taiga Forum/CIC

L'apiculture est populaire chez les Udege, CCRI de Russia. Yuki Mikami Taiga Forum/CIC

Témoignage

Nadezha Selyuk, Vice-présidente de l'Association des Autochtones de Primorye, au cours de l'atelier, 27 juillet 2015. « La loi russe reconnaît officiellement l'existence de territoires autochtones, mais dans les faits, aucun territoire n'a été reconnu. Les peuples autochtones habitent là, peuvent chasser et pêcher, mais ils n'ont aucun bail ou droit spécifique d'occupation. Notre expérience de collaboration avec les autorités des parcs nationaux a donné lieu à une confiance médiocre dans ce modèle de conservation, jusqu'à ce que nos droits d'intervention dans la gestion territoriale nous aient été légalement accordés. On espère que le nouveau parc Bikin fera cela pour tous les autres parcs nationaux. Il devrait aussi exister un fond autochtone destiné à la protection des savoirs et de la culture traditionnels, joint à un conseil autochtone au sein d'un programme fédéral. »

Ronnie Hall/CIC

Chasseaurs Udege priant sur un site sacré. Yuki Mikami Taiga Forum/CIC

Audiences sur le modèle du parc national Bikin, Ville Udege de Krasny Yar, Mars 2015. BROC/CIC

Références

[1] Décret du Gouvernement russe, 6 mai 2009, p.631 "Sur l'Adoption d'une liste de territoires des peuples autochtones en Russie, et d'une typologie de leurs usages de ressources traditionnelles" - www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_87690

[2] P. Gorovoy et al. Biodiversity of the Far Eastern Ecoregional Complex. Vladivostok, 2004, p.291 www.wwf.ru/data/publ/1-100.pdf

[3] V.Turaev. " From Traditional Society to Modern: Evolution of RFE indigenous people" "Vestnik of RFE Academia, Vladivostok, 2014, № 6. p.71-85. www.cnb.dvo.ru/vestnik.htm

[4] Stratégies d'investissement pour la conservation dans l'Extrême-Orient russe – Pacific Environment, October 2014, www.pacificenvironment.org

[5] Problems of Russian Protected Areas Legislation: Analytic Review and Recommendations. WWF-Russia, Moscow, 2009. p.150 www.wwf.ru/resources/publ/book/319

[6] Ministère des Ressources Naturelles et de l'Ecologie, Russie : Ordre du 16 novembre 2010, # 512 "Sur l'Adoption d'une régulation de la chasse en Russie", http://www.nexplorer.ru/pravila_ohoty.html

[7] Ordre du Ministère de l'Agriculture, 22 février 2006, # 56, "Adoption d'une régulation de la pêche pour fournir des ressources traditionnelles de subsistance aux peuples autochtones de Russie", www.docs.cntd.ru/document/901972341

[8] X. Augerot, V.Bocharnikov, V.Ermoshin, S.Zolotukhin, S.Krasnopeev, V.Rozenberg , A.Semenchenko, V.Turaev. Ecosystème des saumons de rivières : Habitat, Population, Gestion : Projet de recherche collaboratif Russie/Etats-Unis. // Conférence Internationale sur la durabilité des ecosystems côtiers de l'Extrême-Orient russe. 1996, p.7-8. www.dlib.rsl.ru/loader/view/01000799076?get=pdf

[9] V.Bocharnikov et al.: "Bikin: Complex evaluation of natural conditions, biodiversity and resources". Vladivostok, 1997, p.153 www.webirbis.spsl.nsc.ru/.../cgiirbis_64.exe

Les Iles Samoa

Introduction

CCRI dans la plantation de mangrove de la communauté Vaiusu. OLSSI/CIC

La première partie de l'évaluation « Initiative sur la Résilience de la Conservation Communautaire » (CCRI) dans les îles Samoa a été entreprise par la Ole Si'osi'omaga Society Incorporated (OLSSI) qui a consulté les communautés et mené des sondages sur les mangroves dans les villages de Toamua, Saina et Vaiusu. Les villages samoans sont souverains dans leur administration, laquelle se fonde sur des protocoles culturels, avec un contrôle des terres et des mers basé sur un système de baux coutumiers. [1] Etant donné que la législation gouvernementale postule que toute zone située au dessous de la ligne des hautes-eaux est une terre du gouvernement, [2] il y a eu des problèmes dans la gestion des mangroves.

Beaucoup de foyers de ces villages dépendent toujours des services écosystémiques des mangroves, notamment de la pêcherie pour la nourriture, la sécurité et les revenus. [3] Les mangroves sont aussi des habitats pour toute une gamme d'espèces d'oiseaux. Les habitants de ces villages affirment cependant que les services écosystémiques ont été drastiquement atteints avec la destruction massive des mangroves par l'urbanisation, les activités industrielles, l'expansion démographique, le changement climatique et la surexploitation. [4] Malheureusement, la législation et les protocoles culturels ont été inaptes à empêcher ce désastre qui continue son expansion. De plus, une large part de la communauté habite sur la « zone côtière de faible altitude de mangroves défrichées », qui se situe à seulement quelques centimètres au dessous du niveau de la mer. La conséquence en est que ces personnes sont particulièrement vulnérables aux houles pendant les temps orageux et aux arrivées de tsunami.

Néanmoins, le gouvernement et les communautés ont combiné leurs forces afin de renforcer la conservation de la mangrove et la résilience au changement climatique. [5] Cette démarche est cruciale pour éviter que les populations locales soient délocalisées à l'intérieur des terres. Quelle que soit sa pertinence, un tel déplacement peut être culturellement dévastateur dans la mesure où la communauté perdrait contact avec son environnement d'origine, cadre qui a façonné son identité culturelle. Par ailleurs, une telle délocalisation aurait des incidences environnementales dans la mesure où elle implique des changements d'usage des terrains, avec notamment la transformation de zones vierges en zones d'habitations. Dans ce sens, le partenariat gouvernement-communauté est une mesure allant dans la bonne direction et devrait prendre en charge le développement de politiques adéquates et pertinentes en matière de biodiversité.

Resilience et conservation communautaire dans les îles Samoa

Ces communautés sont toutes les trois engagées dans l' « Initiative de Résilience sur la Conservation Communautaire » (CCRI) et la communauté Vaiusu a déjà fait un pas supplémentaire pour déployer son investissement. Le comité des femmes Vaiusu a développé une plantation de mangrove d'environ 8 kilomètres dans une vasière adjacente, dans le cadre du plan à long terme de sa réhabilitation et conservation. Elles ont reconnu le besoin de renverser les conditions participant au déclin des mangroves. En effet, les mangroves sont nécessaires pour la garantie des moyens de subsistance des communautés. Mais en plus, en tant que composantes d'un réseau complexe d'écosystèmes interconnectés, dont notamment les lagunes, les vasières, les herbiers marins et les récifs coralliens, les mangroves sont fondamentales à la santé et à la résilience de la biodiversité.

L'évaluation de la biodiversité du village de Vaiusu a révélé qu'environ 50% de la brousse des mangroves de cette zone avait été détruite. La végétation restante est principalement constituée par les espèces de *Rhizophora samoensis*, quand celles de *Bruguiera gymnorrhiza* n'en représentent qu'1%. L'évaluation a aussi mis en lumière l'augmentation et l'emprise d'espèces végétales envahissantes dans les espaces fragmentés de broussailles. Du côté de Toamua et Saina, les évaluations présentent une situation similaire ; ce qui explique le fait que ces communautés soient relativement conscientes du besoin de renverser la situation en inversant les conditions détériorant les mangroves.

La conservation et la réhabilitation des mangroves sont essentielles pour la résilience de l'écosystème. Ces démarches participent au réapprovisionnement des pêcheries et garantissent un havre hors de danger pour les espèces ornithologiques autochtones, dont de nombreuses sont menacées et certaines même déjà en voie d'extinction. [6] De plus, les mangroves créent une voûte fermée qui réduit la présence d'espèces envahissantes telles que le martin triste et le martin forestier (*Acridotheres tristis* & *Acridotheres fuscus*) et le bulbul à ventre rouge (*Pycnonotus cafer*). Les mangroves améliorent la santé, la productivité et la résilience de ces réseaux complexes d'écosystèmes que forment les lagunes, vasières, herbiers marins et récifs coralliens attenants. Elles réduisent l'intrusion saline dans les plaines qui accueillent une grande partie des plantations des communautés, et participent donc aussi à l'amélioration de la résilience et de la productivité des écosystèmes agricoles à l'intérieur des terres.

Par le biais de consultations et de sondages, les membres de la communauté ont identifié un éventail d'éléments menaçant les habitats et ressources que constituent les mangroves. Les deux principales menaces internes concernent les eaux usées et l'assèchement des terres.

Les eaux usées sont directement déversées dans les mangroves et les lagunes, ce qui favorise la prolifération des algues pouvant étouffer et tuer les jeunes plants et arbres. De plus, l'assèchement des terres accroît l'envasement, facteur qui étouffe les pneumatophores, restreint l'offre de nutriments et décime les arbres des mangroves. Ceci donne à son tour lieu à la baisse de la population de poissons, mais tend en plus à menacer d'extinction des espèces d'oiseau indigènes. Les pêcheurs locaux endommagent eux aussi les arbres des mangroves, avec la coque de leurs canoës lorsqu'ils traversent de nuit les estrans. Enfin, les cochons en quête de nourriture creusent des trous dans les mangroves, et participent eux aussi à cette dévastation en freinant la poussée des jeunes arbres.

Les plantations des mangroves sont aussi sujettes à des menaces extérieures, notamment celles des marées hautes et des puissantes vagues qui tendent à déraciner ou briser les jeunes arbres. Le changement climatique et la hausse du niveau de la mer ont exacerbés ces menaces. Par ailleurs, lorsque les dernières crues de la rivière avoisinante Fulu'asou ont détruit des plantations, et cette menace n'est pas éteinte. Les déchets solides, en particulier le plastique provenant des décharges et du dragage du sable, sont autant d'autres menaces potentielles qu'il est nécessaire d'aborder. [7]

Mangroves sous pressions. OLSSI/CIC

Conclusions preliminaires et recommandations

Les trois communautés se sont engagées dans l'entreprise de conservation de la mangrove et ont initié une variété d'approches constructives, de stratégies et de politiques visant à contrecarrer autant les menaces internes que celles externes. Une attitude positive au changement a émergé simultanément à l'échelle communautaire et à l'échelle familiale, ce qui est à la base de l'essor d'une perspective plus responsable en ce qui concerne un usage durable et approprié des ressources. Ce qui en résulte est une gestion de la mangrove inscrite dans le long terme et basée sur des processus de prises de décision recourant davantage à la participation communautaire (autant celle des femmes que des hommes). Ainsi, des lois et des arrêtés autant pragmatiques que signifiants peuvent être développés afin d'améliorer l'intégrité et la résilience de la biodiversité des mangroves au sein des communautés locales. Les trois communautés ont déjà élaboré des textes qui se concentrent sur la protection de l'intégrité du milieu en tant qu'habitat. Ils définissent une série d'interdictions dans les mangroves, en ce qui concerne la coupe des végétaux, les pratiques non durables de pêche et le déchargement de déchets. Les communautés ont aussi initié un dialogue avec le gouvernement et l'OLSSI afin de faire progresser les procédés de mise en œuvre de ces lignes de conduite. [8]

La communauté Vaiusu, en partenariat avec la OLSSI et le Ministère de la Pêche et de l'Agriculture a établi un document d'instructions relatives à la pêche, qui se concentre sur la durabilité des pratiques au sein des zones de pêches traditionnelles du village. [9] En outre, la OLSSI a travaillé avec les trois communautés pour

rassembler des audits sur la biodiversité de la mangrove ; compilation qui constitue une base de données de référence utilisée autant au niveau communautaire que national. [10] Celle-ci aidera grandement le développement de plans d'action pour la gestion appropriée de la biodiversité mangrovienne nationale et communautaire. Néanmoins, les audits sont loin d'être exhaustifs, et de futures recherches sont encore nécessaires.

Les communautés ont aussi demandé une aide au gouvernement pour mettre en place des changements ultérieurs dans divers domaines. Le gouvernement devrait aussi améliorer le traitement des eaux usées, de même que les stations d'épuration afin de minimiser les résidus de lixiviat. Ces mesures requièrent la mise en place d'infrastructures solides et durables, ainsi que la constitution d'un cadre législatif qui soient pertinent et signifiant pour les communautés. En outre, la législation existante devrait être modifiée afin de limiter la mutation de la mangrove ; et le recours à des protocoles culturels devraient compléter les politiques légiférant sur la conservation et la réhabilitation de la mangrove. Une autre nécessité concerne le renforcement du contrôle judiciaire et le développement de pratiques favorables à la biodiversité dans les activités d'extraction de sable, afin de réduire la turbidité et la sédimentation des mangroves et lagunes. Finalement, la vieille décharge Vaitoloa a besoin d'être réhabilitée pour que sa menace de pollution soit entièrement annihilée.

Parallèlement au soutien gouvernemental, l'aide d'agences de donateurs et d'ONG tient un rôle crucial dans l'amélioration de la résilience des communautés visées et de la biodiversité mangrovienne associée. Les trois communautés n'ont pas la capacité ou les ressources pour résoudre les menaces qu'elles ont elles-mêmes souligné. Un appui extérieur est opportun et les communautés ont mis en exergue une variété de domaines pouvant être l'objet d'une collaboration avec des acteurs extérieurs. Les communautés ont besoin de financements et d'une aide technique pour améliorer la gestion et la réhabilitation de la mangrove, mais aussi pour la désintoxication de la décharge Vaitoloa. Bien que les communautés soient conscientes du changement climatique, elles ont besoin d'un renforcement des capacités dans ce domaine, d'autant plus qu'il s'agit d'un phénomène en pleine dynamique. Elles ont besoin d'un soutien pour mettre en valeur leurs compétences et ranimer leurs pratiques et connaissances traditionnelles relatives à la gestion de la mangrove. Plus particulièrement, la participation des femmes aux prises de décision et à l'exécution de projets doit être encouragée ; de même, les savoirs qu'elles détiennent méritent d'être mis en valeur. Des initiatives telles que le projet de conservation conduit par les femmes à Vaiusu devrait être reproduit. Enfin, plaidoyers et lobbyings sont déterminants, et les acteurs extérieurs sont des partenaires d'une importance certaine ; en effet, ils peuvent apporter leur aide aux contrôles et aux évaluations CCRI, soutenir les communautés et faire part de l'expérience de ces dernières à un plus large public. Ces recommandations aideront à soutenir les communautés locales des îles Samoa dans la conservation et la résilience à long terme de la mangrove.

Témoignage

OLSSI/CIC

Les ressources de la mangrove, abondantes par le passé, ont alimenté les moyens de subsistance des communautés pendant des générations. Les légendes racontent que les mangroves, la profusion de poissons et des ressources comestibles du milieu marin était partie d'une récompense que Tui Manu'a avait accordé à Malalatea, un guerrier renommé du village Toamua. Cependant, cet environnement s'est drastiquement détérioré parce que nous n'avons pas réussi à faire respecter des pratiques de pêche durables et que nous avons coupé le bois des mangroves pour en faire du feu. L'urbanisation a participé de façon significative à ce déclin. A présent, notre but est de restaurer nos mangroves, ce qui améliorera la résilience de l'écosystème et dans un même temps consolidera la protection contre les marées les plus extrêmes.
- Leaoaniu Patolo du village Toamua

Protocole Culturel – Cérémonie de bienvenue au village Vaiusu. OLSSI/CIC

Les mangroves Vaitele ont été entièrement récupérées pour en faire des habitations, des églises et des zones d'affaires ou d'industrie. OLSSI/CIC

Références

[1] Saifaleupolu 1996, Un cadre pour la gestion de l'environnement ; Elisara 2006, Revue des Baux coutumiers.

[2] GoS 1960, Constitution d'un Etat indépendant des îles Ouest Samoanes 1960; also in GoS 1997, Loi amendée sur l'Environnement et Sondage sur les terres 1997.

[3] GoS 2012a, Recensement des foyers et de la population, 2011.

[4] Saifaleupolu & Elisara 2015, Audit sur la Biodiversité pour Vaiusu, Vaigaga & Vaitele; 2014, Audit sur la Biodiversité pour Toamua.

[5] Siamomua-Momoemausu 2013, Ecosystèmes des Mangroves pour l'Adaptation au Changement Climatique et pour les Moyens de Subsistance ; GoS 2012b, Stratégie pour le Développement des Iles Samoa.

[6] Par exemple, le Canard à sourcils (Anas superciliosa), le Lori fringillaire (*Vini australis*) et le Ptilope de clémentine (*Ptilinopus porphyraceus*).

[7] SROS 2009, Les Effets de la Contamination Chimique et Microbiologique sur la Mangrove de Vaitoloa et son Ecosystème.

[8] Saifaleupolu & Elisara 2015, Audit sur la Biodiversité pour Vaiusu, Vaigaga & Vaitele; aussi, in Ellison et al. 2007, Evaluation des Mangroves de la Baie de Vaiusu.

[9] Village de Vaiusu 2006, Tusi Ta'iala mo le Vaia Lelei o I'a ma Figota.

[10] Saifaleupolu & Elisara 2014, Audit sur la Biodiversité pour Toamua; aussi 2015 Audit sur la Biodiversité pour Vaiusu, Vaiaga & Vaitele.

Les Iles Salomon

Introduction

Les deux premières communautés des îles Salomon ayant fait l'objet de l'évaluation CCRI étaient les Sulufou et les Fera Subua, communautés du nord-est de la province de Malaita. Une troisième communauté du village d'Hageulu dans la province d'Isabel a été sollicitée par la suite.

Le CCRI s'est basé sur des questionnaires, des ateliers, des entretiens en personne avec les dirigeants des communautés, ainsi que sur un atelier national à Honiara. Ces démarches ont incité au développement d'une stratégie de plaidoyer pour les « Initiatives de Résilience sur la Conservation Communautaire » (CCRI) et invité à entreprendre un examen juridique. Un autre résultat favorable a été celui de la participation active des femmes. Voir les femmes Sulufou et Fera Subua discuter ouvertement de leurs préoccupations, fait assez rare dans des communautés patriarcales comme celles-ci, a été un constat encourageant. Les femmes d'Hageulu ont pris les rennes dans les présentations et groupes de discussion, et les jeunes investissement activement les échanges ont été captivés par ce programme et enthousiastes de prendre part aux futurs engagements d' « Initiatives de Résilience sur la Conservation Communautaire » (CCRI).

Les deux communautés Sulufou et Fera Subua sont établies sur leurs traditionnelles îles artificielles constituées de corail, et dépendent autant des ressources marines que terrestres. Les cultures de racines et d'arbres fruitiers sont faites dans les terres continentales alentours. Les communautés ont expliqué qu'elles disposent de règles relatives à l'accès et aux usages des différentes zones marines et terrestres ; il existe par exemple des cimetières Bae abu', des zones mana bisi' défendues aux hommes où les femmes accouchent et des habitations ou beu to' ofi' où seuls les hommes sont autorisés.

Par contraste, le village de Hageulu se trouve aux sommets de montagnes, et se situe à environ 8km de la côte appartenant à l'est de la circonscription de Gao Bugoto. Il n'y a pas véritable route donnant accès au village Hageulu, seulement des chemins à travers forêts et montagnes que les locaux utilisent depuis longtemps. Les participants de cette communauté ont déclaré que le cœur de leurs valeurs se fonde sur le travail communautaire et le respect de leur culture et de leurs traditions. Lorsqu'un besoin émerge, ils y répondent par l'entraide, en se soutenant les uns les autres dans les activités agricoles, la construction des habitations et en partageant la récolte journalière de poissons. Ils ont gardé leur traditionnel canoë de guerre, le seul demeurant dans la province d'Isabel, que leurs ancêtres employaient les jours de chasse aux têtes en situation de guerre ou pour la pêche (dont les techniques traditionnelles sont encore suivies aujourd'hui). Les habitants de la communauté dépendent principalement des ressources de la terre, de l'eau fraîche, et parfois de la mer, pour leur alimentation. Celle-ci se compose de fruits, de racines, de légumes, de cochons, d'opossums, d'iguanes, d'anguilles et de crevettes d'eau douce, enfin, de crabes et poissons des côtes. Leur principale agriculture commerciale est celle du savusavu (tabac traditionnel), du kumara, du taro et du yam.

Les habitants d'Hageulu vivent dans une des rares zones qui est restée riche en biodiversité. Ce territoire contient des forêts primitives, dont la quantité d'arbres Tubi (arbres à cardan) est la seconde plus importante de la province d'Isabel, après l'île de San Jorge. Mais cette zone a aussi été remarquée par le Ministère des Mines et de L'Energie comme une zone de choix pour prospecter l'extraction de nickel.

Dans les îles Salomon, certaines lois coutumières ont déjà été acceptées par l'état. Par exemple, la loi sur les pêcheries reconnaît l'usage coutumier de pêcheries marines. L'état reconnaît aussi les pratiques qui manifestent l'existence de droits terriens, de sites sacrés, et d'autres témoignages d'un système coutumier tels que l'histoire orale. Mais en parallèle, la loi sur les zones protégées n'aborde pas l'implication des populations autochtones dans la conservation et la gérance traditionnelle de l'environnement ; et la loi nationale des eaux de rivière ne fait aucune mention des droits des peuples autochtones. De plus, c'est au ministère que revient le pouvoir exclusif d'ériger ponts et barrages et de dévier des conduits d'eau.

L'un des buts à long terme du « Réseau pour les Populations Autochtones » (Network for Indigenous PeopleS – NIPS) est d'amener le gouvernement des îles Salomon à adhérer à la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones de l'ONU et d'intégrer les droits des populations autochtones à sa législation nationale.

Femmes se préparant à se rendre à leurs jardins en pente. Aydah Akao/CIC

Groupes de discussion pendant l'atelier CCRI à Hageulu. James Meimana/CIC

Resilience et conservation communautaire dans les îles Salomon

Le CCRI à Sulufou et Fera Subua a montré que les deux communautés disposent d'un ensemble de traditions qui participent à la conservation de la biodiversité. Celles-ci renvoient notamment à la préservation de petits ruisseaux et de leurs alentours dans le but de conserver leurs habitats et d'assurer l'approvisionnement en eau potable, ainsi qu' à la protection de la terre cultivée pour un certain laps de temps. L'existence d'un système de coutumes et de tabous régissant l'accès aux zones de pêche, aux récifs et aux espaces à l'intérieur des terres permet aussi d'en limiter les entrées et de définir quand et comment exploiter les ressources. En plus de cela, il existe certaines interdictions saisonnières concernant les zones de pêches et les mangroves. Les cimetières Bae abu' considérés comme des sites sacrés s'étendent sur environ 500m2 et permettent aux écosystèmes d'être gardés intacts pendant des années. On compte 4 Bae abu' sous la possession des tribus de Sulufou et de Fera Subua.

Cependant, la population grandit et le coût de la vie est en hausse. Par conséquent, les cultures changent plus vite, les champs de racines sont plus restreints et plus aussi sains qu'auparavant. Les ressources marines sont aussi exploitées pour la nourriture, le troc ou pour tirer un revenu de leur vente. Les mangroves sont exploitées de façon non durable pour le bois de chauffage et les matériaux de construction qu'elles procurent. Malgré cela, la plupart des coutumes et tabous sont respectés et jouent de

fait un important rôle dans la conservation des écosystèmes. De plus, les deux communautés attendent vivement la mise en œuvre de leur premier programme de replantation des mangroves avec le « Réseau pour les Populations Autochtones » (Network for Indigenous PeopleS – NIPS).

Les communautés considèrent que la chasse aux dauphins est une pratique traditionnelle durable, les anciens et chefs des tribus s'assurant que ces animaux ne soient pas surexploités en imposant des interruptions d'une à deux années entre chaque période de chasse. Seuls les dauphins de gros calibre sont pêchés, ceux de petite taille restent en mer. Les dents des dauphins ont une certaine valeur culturelle, elles sont en effet utilisées comme dots de mariage et pour régler des conflits. La viande des dauphins est aussi considérée comme un mets délicat.

Discussion avec des femmes de la communauté Fera Subua durant l'atelier CCRI. Aydah Vahia/CIC

De façon générale, la communauté est particulièrement concernée par la survie de leurs savoirs traditionnels ainsi que par la surexploitation des ressources terrestres et marines. L'influence des modes de vie occidentaux a eu des incidences majeures et les modes de gestion des communautés ne sont ni reconnus ni respectés comme ils ont pu l'être par le passé.

Enfin, la hausse du niveau de la mer est un des défis les plus importants auxquels ces communautés sont confrontées. Toutes deux ont déclarés avoir réfléchi à migrer à l'intérieur des terres de la région de Malaita malgré la potentielle menace de conflits avec les personnes et tribus y étant déjà établies. Une telle relocalisation demande d'être prudemment négociée.

On retrouve dans le village d'Hageulu des frontières traditionnelles, des valeurs uniques et un rôle des écosystèmes notoires. Par exemple, il existe dans le territoire d'Hageulu de nombreux ruisseaux d'eau fraîche que les jeunes gens et les femmes utilisent autant pour faire du lavage, que pour y puiser de l'eau potable, des crevettes, des anguilles et des végétaux pour leur alimentation. Il est interdit de jeter des déchets dans ces cours d'eau. Ces derniers sont aussi protégés par des tabous ponctuels, lorsque le chef de la communauté déclare qu'une zone doit être réservée pour un certain temps en la délimitant par des arbres spécifiques en guise de points de repère.

Les tabous s'appliquent aussi aux mangroves pour certaines périodes afin de les conserver, et d'accroitre la population de crabes et de crustacés dénommés Tue' et Dovili', mets considérés comme délicats. En guise de marquage, des bâtons de bois sont érigés autour des zones préservées de mangroves, ou parfois des Lahoglo', végétaux à feuilles rouges, sont plantés. Vignes et arbres sont grandement utilisés pour la pharmacopée, la construction d'habitats ou de canoës ; et la communauté a déclaré qu'elle n'autoriserait aucune société à exploiter leurs forêts.

D'autres sites sacrés, connus sous le nom de Tifuni', comprennent des cimetières et des zones destinées à conserver les équipements de bataille tels que les lances, les arcs, les flèches, les boucliers et les haches de pierre. L'accès à ces sites est défendu.

Le folklore d'Hageulu est d'une richesse considérable et est toujours en vigueur dans la communauté et dans leurs pratiques quotidiennes. On retrouve par exemple des danses traditionnelles et des musiques jouées avec des flutes de pan en bambou pour célébrer les récoltes, la pose de tombes funéraires ou encore Noël.

La communauté Hageulu constitue un exemple précieux de la force d'une gestion traditionnelle pour la conservation de la biodiversité. Ils disposent encore de riches forêts inexploitées et persévèrent dans leur refus de la prospection de nickel.

Conclusions preliminaires et recommandations

Les communautés ont conclu qu'un soutien serait bienvenu afin d'entreprendre une évaluation CCRI plus en profondeur et afin de reconstruire leur capacité à poursuivre leurs plans et priorités de conservation communautaire.

Le savoir traditionnel et les pratiques coutumières devraient être mis en valeur et/ou ravivés ; et, comme les femmes l'ont précisément remarqué, une aide économique pour leurs moyens de subsistance est nécessaire. Les jeunes générations désirent aussi vivement constituer une documentation des connaissances traditionnelles, plus particulièrement celles relatives aux techniques de pêche, à la culture de la terre, aux frontières symboliques et aux sites sacrés.

Elles tiennent à cartographier les ressources terrestres, les frontières symboliques et les sites sacrés, et établir un plan pour les futures générations. Elles ont manifesté un intérêt particulier à redonner vie aux pratiques coutumières qui permettent la conservation de la mangrove ; aussi une offre de formation pour les hommes et les femmes, concernant la gestion des terres, la conservation et la replantation des mangroves (incluant notamment des alternatives pour les ressources et techniques culinaires) serait particulièrement bienvenue. Les communautés à Sulufou et Fera Subua souhaitent aussi reconstruire un habitat communautaire et un foyer coutumier. Cela permettrait de créer un espace physique, un centre de rencontres, qui faciliterait la gestion traditionnelle, et ouvrirait un lieu de discussions et d'activités au sein d'une communauté plus étendue, dont les groupes de femmes.

En ce qui concerne le changement climatique, le Programme National d'Adaptation des Actions des Iles Salomon pourrait fournir des opportunités pour promouvoir les droits des populations autochtones et les initiatives de conservation communautaire. Les femmes Sulufou et Fera Subua sont particulièrement enthousiastes quant au projet de déménager à l'intérieur des terres et se sont montrées reconnaissantes vis-à-vis du processus CCRI qui a rendu cette solution envisageable. Elles avancent que l'établissement de leur communauté à l'intérieur des terres faciliterait la culture de la terre et l'accès à l'eau. Wilfred Akao, un propriétaire Maloa et un des anciens Sulufou a fait observé que ce ré-établissement à l'intérieur du pays constituerait aussi une re-connection avec leurs terres et leur héritage ancestral, duquel ils se sont départis quand, à l'époque de la colonisation, ils ont été obligés de migrer vers la côte.

Une autre nécessité est celle de constituer un sondage approprié sur la biodiversité afin d'identifier les différentes espèces de faune et de flore de la région, avec une attention particulière portée aux espèces mangroviennes et endémiques.

Ile Fera Subua, îles Salomon. Aydah Vahia/CIC

Ile Sulufou, CCRI des îles Salomon. Aydah Vahia/CIC

Témoignage

Aydah Vahia/CIC

Mr James Iroga est un ancien de la communauté Fera Subua. Voici son témoignage personnel en ce qui concerne les besoins des membres des communautés Sulufou et Fera Subua du nord-est de Malaita :

« L'île Sulufou est la première île artificielle à avoir été construite, il y a 200 ans, par nos ancêtres. Cela dit, nous sommes certains que la seule solution pour nos populations aujourd'hui est de migrer vers l'intérieur des terres. Mais c'est très difficile, car les zones plus en terre appartiennent à différentes tribus, et la négociation n'est pas facile. Il est aussi très important que nos populations s'établissent à l'intérieur des terres dans la mesure où nous souhaitons véritablement participer à la replantation de nos mangroves et nous impliquer dans les plans de rétablissement de l'écosystème. Ma gratitude va au directeur de 'Global Coalition Forest' et au « Réseau pour les Populations Autochtones » (Network for Indigenous PeopleS – NIPS) pour avoir fait émerger cette solution au regard d'autres partis, d'avoir perçu nos besoins et d'avoir fourni un soutien à nos populations. Nous, membres de Sulufou et de Fera Subua, attendons avec impatience de travailler en collaboration avec vous pour trouver les moyens qui nous permettront de nous relocaliser. »

Afrique du Sud

Introduction

Participants à l'atelier CCRI de Mariepskop. Philip Owen/CIC

L'initiative de la résilience de la conservation communautaire (CCRI en anglais) a eu lieu dans deux communautés de deux régions de la province de Mpumalanga, Afrique du sud, à savoir le Mariepskop et la vallée de Houtbosloop. Ces sites ont été choisis au motif qu'ils reflètent la biodiversité et les pratiques agricoles communes à l'ensemble du pays.

Les habitants traditionnels du site de Mariepskop sont des descendants du peuple Pedi, plus particulièrement de la tribu Mapulane, qui se sont installés dans la région au début des années 1800. En 1836, le peuple Swazi a tenté d'envahir ce territoire et de s'approprier le bétail appartenant au peuple Pedi mais ils furent repoussés. Cette région comprend la savane (bushveld), les plaines herbeuses de l'amont du bassin versant montagneux, et les confins du Parc national Kruger à l'Est. Vers l'Ouest se trouve les montagnes Mariepskop dans la chaîne du Drakensberg où poussent des forêts primaires et des prairies riches en espèces.

Depuis le début des années 1930, une grande partie de ce territoire a été convertie en plantations d'arbres pour l'industrie du bois avec des espèces d'arbres étrangères, en particulier l'eucalyptus et le pin. La terre est propriété de l'Etat et sous l'autorité traditionnelle des chefs locaux qui décident de l'usage du sol. Dans la région du Mariepskop, les plantations propriété de l'Etat sont réclamées par les leaders traditionnels.

Dans le site de la vallée de Houtbosloop, il est prouvé que le peuple San, ou Bushmen, ont occupé cette région depuis plus de 40.000 ans. Le peuple San n'a laissé presqu'aucunes traces, si ce n'est des peintures sur des rochers de granite. Un certain nombre de ruines en pierre, datant de plusieurs milliers d'années, constituent une autre preuve d'habitat humain dans la vallée. Des recherches supplémentaires suggèrent une influence des Indiens dravidiens il y a 2.000 ans et des montants considérables d'or alluvionnaire y ont été extraits pour être exportés vers l'Inde.

Lorsque les fermiers européens sont arrivés dans les années 1800, la région de la vallée du Houtbosloop fut utilisée comme zone tampon séparant le Royaume de Swazi des tribus du Nord. La région était très peu peuplée et il circulait des rumeurs à propos des « cannibales » vivant dans « ces collines sauvages ». Des documents se trouvant dans les archives du Musée de Lydenburg précisent qu'une large zone, y compris la Vallée de Houtbosloop, fut achetée

au Royaume de Swazi par la République du Transvaal lors de la présidence de Paul Kruger. Au début des années 1910, des terres de la région ont été attribuées par le Gouvernement, alors contrôlé par les Britanniques, aux soldats qui avaient combattu lors de la Guerre des Boers.

De nos jours, les terres de la Vallée de Houtbosloop sont propriété privée ou propriété de l'Etat. Pendant l'époque de l'Apartheid, les terres appartenaient principalement aux Sud-africains blancs et aux multinationales comme SAPPI et Mondi. Depuis l'établissement de la démocratie en 1994, certaines terres ont été acquises par des Sud-africains noirs et de grandes propriétés de la vallée ont été redistribuées aux communautés noires suite à l'initiative gouvernementale de redistribution des terres. Par exemple, la ferme communautaire de Mankele a eu 150 bénéficiaires, créant ainsi une communauté de plusieurs centaines de membres qui, pour la plupart, travaillent dans des entreprises locales ou dépendent des aides du gouvernement.

Les terres de la vallée sont principalement utilisées pour des plantations forestières propriété de petits exploitants privés, de grandes multinationales ou de l'Etat. On y trouve également une production de noix de cajou et de Macadamia ainsi que de l'élevage de bétail et de volailles. Plusieurs usines de transformation du bois ont été créées et il existe aussi diverses installations touristiques. Un pourcentage relativement élevé de zones semi-sauvages permettent à de nombreuses espèces de petits mammifères, de reptiles et d'oiseaux de prospérer.

Pour les deux projets, il y a eu le consentement libre, préalable et éclairé de membres de la communauté après les avoir informés du processus et de l'évaluation du CCRI. Pour le site de Mariepskop, cela a impliqué cinq réunions avec les structures du comité communautaire dans trois villages différents. Pour la Vallée de Houtbosloop, un Email a été envoyé aux propriétaires se trouvant sur ce site et les principaux membres de la communauté ont été contactés en personne et informés du processus.

Resilience et conservation communautaire en Afrique du Sud

Lors de l'étape initiale du CCRI, un atelier d'une journée a été organisé sur le site de Mariepskop avec quinze membres de la communauté, dont la moitié de femmes, tandis que dans la Vallée de Houtbosloop on a mené des interviews en face à face avec les membres de la communauté. Suite aux évaluations, on a pu détecter les menaces internes spécifiques à chacun des sites et les menaces externes en grande partie communes aux deux sites.

Il s'en est suivi un atelier CCRI national, où les membres des divers sites étudiés ont pu partager leurs expériences et réfléchir sur les questions soulevées. Parmi les préoccupations, il faut souligner la nécessité d'être sensible au genre et d'assurer la participation des femmes. Ceci est particulièrement important dans les zones rurales car ces communautés sont traditionnellement très patriarcales et les femmes y sont rarement écoutées. Tous les ateliers et réunions devraient avoir au moins 50% de femmes et elles devraient pouvoir faire part de leurs points de vue.

Parmi les autorités tribales traditionnelles, il y a très peu de femmes. Elles doivent avant tout s'occuper des soins domestiques avec le poids de responsabilités qui leur incombe. Dans les communautés et les familles aux revenus les plus bas, il y a un taux élevé de chômage et nombreux sont ceux vivant sous le seuil de pauvreté. Ce qui entraîne des conflits, souvent exacerbés par l'effondrement de l'intégrité de l'écosystème. Dans ces communautés rurales certaines femmes ont été « appelées » pour devenir des professionnelles de la santé. Ces femmes sont souvent plus respectées que les autres et ont donc plus d'expérience et de confiance en elles comme le démontre le cas de Patricia Mdluli ayant fourni une contribution très utile lors de l'atelier national du CCRI.

Plante exotique envahissante, Pompom Weed. Philip Owen/CIC

A Mariepskop, les menaces internes concernent l'érosion des sols, la déforestation et la pollution des eaux. En effet, l'usage répandu du bois pour cuisiner a conduit à la déforestation, et le manque de services pour l'enlèvement des ordures a entrainé la pollution des rivières par le plastique, en particulier par les couches jetables.

Dans la vallée de Houtbosloop, concernant les menaces internes, les participants ont identifié un envahissement des broussailles et un déclin de la qualité de l'eau. Les prairies possèdent une grande biodiversité où poussent environ 4.000 espèces de plantes. Seul 11% de ses espèces sont des « herbes », avec une masse de fleurs diverses comprenant des plantes herbacées non graminoïdes ou des fleurs sauvages. Pour leur formation et leur entretien, les prairies dépendent de la technique du brûlis qui est pratiquée depuis de millions d'année. Certaines espèces ne peuvent se propager qu'après avoir brûlé les herbes et les broussailles. Certaines fleurs, dénommées « fleurs d'avant la pluie », n'ont pas besoin de pluie pour fleurir mais ont besoin du feu qui catalyse les réserves d'eau dans leurs racines, et elles fleurissent souvent dans les jours suivant les feux de brousse. La prairie ne se voit pas affectée par ces incendies car le gros de la biomasse des plantes se trouve dans le sous-sol et donc les plantes repoussent très vite. Il existe des arbres connus comme « géoxyles » qui sont un parfait exemple de cette adaptation au feu. Ils se trouvent dans le biome des prairies enfouis presque entièrement dans le sous-sol avec juste leurs feuilles dépassant au-dessus de la surface du sol. Ces arbres peuvent pousser et couvrir de vastes zones et sont connus comme « forêt souterraine ».

Les prairies fournissent de nombreux services naturels d'une grande valeur pour les humains et la nature. Elles servent principalement à retenir l'eau. En effet, elles agissent comme une éponge et permettent que l'eau s'infiltre lentement dans les aquifères souterrains et s'écoule dans les rivières. Lorsque les plaines herbeuses sont transformées pour d'autres usages, ce service est compromis et il en résulte une importante érosion des sols.

Localement, les prairies ont été très fragmentées, tout d'abord, à cause de l'introduction de plantations d'arbres étrangers à grande échelle, mais également, du fait du développement de l'extraction minière et de l'agriculture. Il y a

aussi le problème d'avancée de la brousse qui mène à une plus grande perte de biodiversité et à la réduction des services fournis par les prairies.

En outre, la qualité de l'eau de la rivière locale s'est détériorée de façon significative à cause de l'érosion des sols due à la diminution des prairies, aux infrastructures en expansion des chemins de terre, aux pratiques de brûlis et aux plantations pour l'industrie du bois. Ceci occasionne des charges élevées de sédiments dans les rivières qui ont un impact sur les poissons et la communauté locale de pêcheurs ainsi que sur les paysans. Récemment, une ferme produisant des légumes ne pouvait plus exporter sa production à cause du contenu élevé en sédiments dans l'eau utilisée pour l'irrigation. Des niveaux élevés de bactéries Escherichia coli (E. coli) ont été détectés dans la rivière, ce qui a obligé ceux qui utilisaient cette eau à employer des contrôles chimiques plus stricts.

Dans la Vallée de Houtbosloop, il existe une mine d'or abandonnée située à côté de la rivière. Les terrils miniers n'ont jamais été réhabilités et sont une constante source de pollution pour les communautés vivant à proximité. La communauté est divisée quant aux plans prévoyant de « retravailler» ces terrils et d'en extraire l'or restant. Ils réalisent que les terrils doivent être réhabilités mais ont peur des impacts à long terme provoqués par des extractions supplémentaires.

Les menaces externes communes identifiées par les deux communautés incluent le changement climatique, les dégradations de l'environnement, l'augmentation de la population, et la criminalité. De plus, dans les deux cas, les municipalités n'ont souvent pas la capacité de fournir des services de base comme le ramassage des ordures et l'entretien des routes. De vastes plantations d'arbres pour l'industrie du bois ont été créées dans les zones amont des bassins versants des deux sites et exercent de fortes pressions sur la qualité et la quantité d'eau. Pour les deux sites, le braconnage d'animaux sauvages et l'utilisation prolifique des collets métalliques ont un impact négatif sur la biodiversité locale.

Processus CCRI de Mariepskop. Philip Owen/CIC

Conclusions preliminaires et recommandations

Le site de Mariepskop est connu pour être un point politique névralgique, la société civile y est active et possède une forte capacité d'organisation. Un processus de participation global est donc crucial afin d'obtenir un consensus concernant toute stratégie de solutions. Certains membres de la communauté participent activement aux forums parrainés par le gouvernement où des décisions sont prises sur l'utilisation et la gestion des réseaux hydrographiques locaux. On devrait encourager plus de participation communautaire et le gouvernement devrait la faciliter en fournissant une aide au transport.

Dans la Vallée de Houtbosloop, les propriétaires terriens ont une plus grande capacité de financement, plusieurs propriétaires privés et des entreprises ont employé beaucoup d'énergie et de ressources pour combattre les espèces envahissantes dans les zones de prairies. En outre, ils ont fondé des organisations pour contrôler le braconnage d'animaux sauvages par collets métalliques.

Dans les projets de ces deux sites, des forums de police communautaire ont été organisés en vue de lutter contre la criminalité violente en augmentation et il faudra s'assurer que les résidents des communautés participent à ces forums. Le manque d'opportunités de postes de travail dans l'industrie du bois contribue au développement de la criminalité étant donné le taux de chômage élevé. Une économie agricole plus diversifiée devrait fournir plus d'emplois.

Pour les deux sites, les communautés ont identifié un besoin de plus d'éducation environnementale, une augmentation de la prise de conscience et un renforcement de la législation sur l'environnement et plus d'engagement des communautés dans les processus étatiques visant à encourager la gestion des ressources naturelles, y compris la mise en œuvre du CCRI. De plus, les zones à grande valeur naturelle doivent être identifiées et protégées. Plus d'initiatives doivent être développées et intégrées pour la gestion des plantes envahissantes. Soutenir ces recommandations devrait promouvoir la résilience de la conservation communautaire.

Témoignage

Philip Owen/CIC

Les montagnes Mariepskop, du nom du Chef Maripe Mashile, et la rivière Klaserie du nom de Mohlasedi Mashile, grand-père du Dr Alexander Mashile né aux pieds des montagnes Mariepskop. Le Dr Mashile est un éducateur et un leader respecté de sa communauté. La famille Mashile a constitué un trust et a introduit une réclamation de ses terres dans la région. Selon le Dr Mashile, la communauté est divisée à cause des associations de propriété communautaire créées par le gouvernement, ce qui complique et retarde le processus de réclamation des terres. Le Dr Mashile estime qu'une fois réglée la réclamation, les populations redeviendront les gardiennes de la terre. Il parle de réhabiliter et de diversifier la région des montagnes de Mariepskop et d'investir dans les opportunités locales d'écotourisme.

Ouganda

Introduction

L'initiative de la résilience de la conservation communautaire (CCRI en anglais) en Ouganda a débuté en 2014. Elle se poursuit actuellement et elle est mise en œuvre par l'Association nationale des environnementalistes professionnels (NAPE) dans les villages de Bukaleba, Kalangala et Butimba, respectivement dans l'Est, le centre et le Sud-ouest du pays. Dans ces territoires, les communautés dépendent en grande partie de la forêt mais elles pratiquent également l'agriculture et la pêche. Ces communautés dépendent donc de la terre et des ressources forestières à des fins d'utilisation traditionnelle pour la médicine, les pratiques culturelles et les nourritures spirituelles.

NAPE a sélectionné ces sites en se basant sur un ensemble de critères qui incluent les questions foncières, la propriété communautaire, les engagements multipartites, la gestion rationnelle des ressources naturelles et les défis relatifs aux investisseurs qui exigent des ripostes stratégiques proactives.

La situation foncière dans les sites sélectionnés est précaire. A Bukaleba, par exemple, la communauté vit dans une zone classée comme terres de propriété publique. Néanmoins, la communauté ne possède pas de titre de propriété et n'a droit qu'à l'accès et à l'usage de ces terres. Dans le contexte de ce régime foncier précaire, l'évaluation du CCRI s'est centrée sur les initiatives de conservation communautaire, les menaces sur ce type d'initiatives, l'organisation communautaire et les structures de consultation.

Evaluation CCRI, communauté Kihagya. NAPE/CIC

Resilience et conservation communautaire en Ouganda

La communauté de Bukaleba pratique le pâturage et l'agriculture durable à petite échelle. La région possède également des sites culturels importants, des cimetières et des arbres sacrés [1] que conserve la communauté. A Kalangala, les communautés utilisent des savoirs traditionnels pour gérer les ressources en pêche et les zones de pâturage dans leur territoire. A Butimba, les communautés ont collaboré avec d'autres organisations de conservation dans le but de mener des actions de conservation durables y compris la restauration des forêts régionales et des voies navigables, ainsi que d'améliorer les pratiques agricoles. Jusqu'à présent, nous ne disposons pas de données scientifiques formelles sur l'impact biologique de ces initiatives de conservation communautaire. Pour autant, les communautés elles-mêmes estiment que les impacts sont positifs en termes de disponibilité durable des ressources biologiques, ce qui tend à prouver que l'impact biologique est positif.

L'incertitude liée au mode d'occupation des terres freine les efforts de conservation communautaire et contribue aux pertes de biodiversité dans les zones CCRI et plus généralement en Ouganda. Preuve en est le déclin de la couverture forestière du pays passé de 35% à 15% de la superficie des terres avec une perte de la couverture forestière d'environ 88.000ha/an. [2] Parmi les facteurs causant cette perte de biodiversité on trouve, entre autres, l'augmentation rapide de la population, des plantations en monoculture et une agriculture à grande-échelle, [3] les exploitations pétrolières. Ce qui s'oppose aux efforts de conservation communautaire.

Dans ces sites CCRI, les rôles des hommes et des femmes sont évidents dans la conservation communautaire. Dans la forêt de Kakindo-Kihagya, par exemple, les femmes s'occupent des jeunes enfants, des tâches ménagères, de la culture, de ramasser du bois de chauffage dans la forêt ainsi qu'aller chercher de l'eau et de cuisiner pour la famille. Tandis que les hommes s'occupent des animaux (pâturage et arrosage/irrigation) ainsi que des travaux de construction au niveau du ménage. Les anciens prennent des décisions sur plusieurs questions, en général sans consulter ni chercher le consentement des femmes. Bien que les communautés connaissent les efforts du gouvernement pour traiter des questions de genre et inclure les femmes dans les processus de décision, les attitudes culturelles sont profondément enracinées, et cela prendra un certain temps avant que les femmes deviennent suffisamment autonomes pour participer aux prises de décision.

En Ouganda, les lois et les politiques relatives à l'environnement favorisent la conservation communautaire. La constitution oblige l'Etat à protéger les ressources naturelles importantes [4] et à inclure les citoyens dans la formulation et la mise en œuvre des plans de développement les affectant ou nuisant l'environnement. [5] La loi foncière ougandaise reconnait la propriété foncière coutumière des terres. [6] La loi nationale sur la foresterie et la plantation des arbres reconnaît les communautés forestières et les comités locaux (communautaires) de conservation. [7] Pour autant, le défi concerne la mise en œuvre de ces lois et politiques du fait de l'autoritarisme, de la corruption et du manque de volonté politique à niveau national ainsi que du manque de pouvoir politique et économique pour que les communautés dans les sites CCRI puissent utiliser effectivement ces dispositions législatives.

Les trois communautés doivent faire face à de nombreuses menaces internes, dont un processus de prise de décisions fortement centralisé susceptible d'entrainer la corruption et le compromis, l'exclusion des femmes des prises de décision et leur manque de capacités et de ressources pour faire appliquer et défendre leurs droits. Quant aux menaces externes, elles mettent en danger la propriété des terres des communautés et la souveraineté alimentaire. Parmi ces menaces, on trouve les activités d'exploitation pétrolière au Butimba et dans la région d'Albertine, [8] les plantations forestières dans la zone de Bukaleba par une entreprise forestière norvégienne gérant une plantation de 9.165ha et un projet de marché du carbone, [9] ainsi que des plantations de palmiers à huile dans le district de Kalangala par Oil Palm Uganda Limited. [10]

Expropriation terrienne en Ouganda. Jason Taylor/FoEI

Conclusions preliminaires et recommandations

Face à ces menaces, les communautés s'organisent de façon à trouver des réponses efficaces et elles ont identifié des stratégies pour mettre en œuvre des solutions. Il est fondamental de renforcer les capacités des communautés pour qu'elles exigent le respect de leurs droits relatifs à la terre, à l'eau et à l'assainissement. Comme partie de ce processus et pour assurer leur protection, il est nécessaire d'établir une cartographie des territoires et des zones communautaires conservées. En outre, il faut réunir une documentation sur les initiatives de conservation communautaire et mener des recherches sur leur impact biologique. Les structures de représentation communautaire devront être renforcées afin de développer une vision collective communautaire. Le partage des savoirs doit se faire entre communautés pour pouvoir apprendre et développer des structures de gestion des conflits ainsi que des protocoles bio-culturels. Les femmes doivent être intégrées aux processus de prises de décisions à tous les niveaux.

De plus, d'autres travaux devront porter sur le développement des liens entre les communautés et les institutions nationales, les responsables gouvernementaux, les organisations internationales. Il est également important de renforcer le dialogue entre les communautés et les entreprises gérant des plantations ou procédant à des opérations d'extraction pétrolière afin d'encourager des méthodes d'investissement garantissant les droits et respectant le consentement libre, préalable et éclairé des communautés. Cela présuppose le renforcement des capacités des entreprises afin qu'elles respectent les droits humains conformément aux Principes guides de l'ONU sur le commerce et les droits humains, [11] et qu'elles appuient les initiatives en cours visant à obliger l'Ouganda à s'acquitter de ses obligations de respecter et de protéger les droits humains, incluant également les actions des transnationales. Il faudrait aussi développer une nouvelle législation qui reconnaisse les terres communautaires, les zones communautaires conservées et les savoirs traditionnels. Les communautés se félicitent que la NAPE puisse jouer le rôle de facilitateur pour quelques-unes de ces solutions.

Témoignage

“Nous habitons au Bukaleba depuis des siècles. C’est le seul pays que nous connaissons et que nous ne connaitrons jamais. Mais malgré ce lien historique, nos droits fonciers n’ont jamais été reconnus. Nos terres sont classées comme terres publiques et le gouvernement les a données en location à un investisseur privé pour y établir une plantation forestière. Nos sites culturels, nos cimetières et arbes sacrés se sont envolés, envolés pour toujours!“
Mohamad Ndikulwange
Ancien du Village de Bukaleba

CCRI d’Ouganda. NAPE/CIC

CCRI d’Ouganda. NAPE/CIC

Références

[1] Green Resources, Mars 2010. Bukaleba Forest Project [online] Available at http://www.greenresources.no/Portals/0/Carbon/PIN%20Bukelaba_27_04_2010.pdf Vu le 9 juillet, 2015.

[2] République d’Ouganda, REDD Readiness Preparation Proposal For Uganda, Mai 2011. Disponible sur http://www.forestcarbonpartnership.org/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Jun2011/Uganda%20Revised%20RPP%20May%2031,%20%202011_0.pdf

[3] République d’Ouganda, First National Report on the Conservation of Biodiversity in Uganda, janvier 1995 page 5. Disponible sur https://www.cbd.int/doc/world/ug/ug-nr-01-en.pdf

[4] Constitution de l’Ouganda, 1995 Article XIII.

[5] Constitution de l’Ouganda, 1995. Article XI.

[6] Section 2, Uganda’s Land Act of 1998

[7] Section 1, National Forestry and Tree Planting Act No. 8 of 2003

[8] The Daily Monitor, 18 juin, 2013. Banyoro form associations to fight for their land rights. [Online] Disponible sur http://www.monitor.co.ug/artsculture/Reviews/Banyoro-form-associations-to-fight-for-their-land-rights/-/691232/1885814/-/ipc27l/-/index.html vu le 6 juillet.

[9] Green Resources, 2013. Bukaleba Plantation, Uganda. [online] Disponible sur http://www.greenresources.no/Plantations/Uganda/Bukaleba.aspx vu le 6 juillet 2015.

[10] The Guardian, 3 March 2015. Ugandan farmers take on palm oil giants over land grab claims. [Online] Disponible sur http://www.theguardian.com/global-development/2015/mar/03/ugandan-farmers-take-on-palm-oil-giants-over-land-grab-claims vu le 6 juillet, 2015.

[11] United Nations, Guiding Principles on Business and Human Rights, [Online] Disponible sur http://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf, vu le 14 juillet 2015.

Durant la conférence "Encourager la Conservation Communautaire" qui a réuni les personnes impliquées dans le CCRI à Durban en Septembre 2015, les participants ont préconisé que les décisionnaires nationaux et internationaux devraient :

1. Reconnaître les droits fondamentaux et non négociables des peuples autochtones, des communautés locales et des femmes, notamment en souscrivant explicitement à la Déclaration des Nations Unies et en la rendant véritablement effective pour les Droits des Peuples Autochtones.

2. Mettre fin à toute forme de violence adressée contre les activistes défendant l'environnement, et reconnaître les groupes de la société civile comme des alliés dans la lutte pour le développement de systèmes de gestion démocratiques.

3. Promouvoir la participation des femmes et leur pouvoir de direction à toutes les échelles des prises de décision concernant la biodiversité.

4. Respecter l'autodétermination des communautés, particulièrement en ce qui concerne leurs propres moyens de subsistance.

5. Respecter la propriété foncière, résoudre les conflits dont elle fait l'objet, reconnaître et protéger les territoires des peuples autochtones et les terres communautaires.

6. Promouvoir la conservation et la réhabilitation des écosystèmes, contribuant ainsi et de façon significative à la résilience au changement climatique.

7. Garantir une reconnaissance et une protection convenable des sites sacrés, des Zones et Territoires Préservés des Communautés Autochtones (Indigenous Peoples and Community Conserved Territories and Areas – ICCAs), et des droits qui y sont liés.

8. Mettre fin à l'avancée du développement des zones protégées et contrôlées par l'Etat pour les remplacer par des ICCAs.

9. Garantir la restitution de territoires communautaires, et renforcer la capacité des communautés à diriger et gérer leurs propres terres. Les ICCAs devraient être transformées en des zones protégées sous une co-gestion si et seulement si l'intégralité des droits des communautés sont pleinement respectés et si les communautés sont habilitées à prendre en charge leur propre gouvernance.

10. Développer une nouvelle législation, adapter et renforcer la législation existante afin de soutenir la conservation communautaire de telle manière à respecter les droits de gouvernance traditionnelle, et garantir la mise en œuvre effective de ces lois.

11. Faire naître une prise de conscience et instruire les membres des gouvernements quant aux droits des peuples autochtones et des communautés locales.

12. Soutenir la responsabilisation légale et politique des peuples autochtones et des communautés locales ; garantir leur pleine et véritable participation aux prises de décisions, notamment par le biais de conseils autochtones.

13. Intégrer des experts locaux en matière de gouvernance et de savoirs traditionnels dans les initiatives des gouvernements afin de développer ou revoir les stratégies et plans d'action nationaux concernant la biodiversité.

14. Sécuriser les droits des communautés afin de conserver et restaurer leur biodiversité à travers des pratiques locales et autochtones telles que le regroupement des produits forestiers, la gestion du feu, la culture itinérante ou le pastoralisme.

15. Soutenir et faciliter les activités locales qui sont productives, notamment l'agriculture traditionnelle, l'agro-écologie, les systèmes énergétiques durables contrôlés par les communautés, l'utilisation durable de produits forestiers non-ligneux, ainsi que les services et infrastructures publics convenables.

16. Reconnaitre les droits et les rôles des communautés dans la conservation et l'échange de semences ; et mettre fin aux processus législatifs qui sapent ces droits et pratiques.

17. Augmenter les capacités de conservation communautaire et développer la conscience des communautés quant aux menaces qui sont susceptibles de les forcer à sur-utiliser les ressources, en gardant à l'esprit que les aspirations sociales et économiques des communautés ne devraient pas supplanter la capacité des écosystèmes dont elles dépendent.

18. Modifier la définition des forêts : les plantations ne sont pas des forêts! Plus particulièrement, il devrait y avoir au sein des Objectifs de Développement Durable une distinction claire entre la restauration des forêts primaires et secondaires et l'établissement de plantations arboricoles.

19. Evaluer et estimer correctement les conditions des écosystèmes avant qu'aucune exploitation des ressources ne soit faite ou qu'aucune autre forme de développement ne soit entreprise.

20. Déterminer et répondre aux facteurs directs et indirects qui causent la perte des forêts, tels que la libéralisation du marché, l'agriculture et l'arboriculture industrielle, les mégaprojets de production d'énergie et les projets de grandes infrastructures sur les territoires des peuples autochtones et des communautés locales, notamment en redirigeant les investissements, les subventions et autres incitations perverses.

21. Rejeter les fausses solutions apportées au changement climatique, telles que la Réduction de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts (REDD+), la bioénergie, ou encore la Bioénergie par Captage et Stockage du Carbone (BECCS).

22. Transformer les modèles de développement durable qui se concentrent sur la croissance économique et les impacts négatifs sur les cultures locales et autochtones en modèles honnêtes de moyens de subsistance durables.

Don Geronimo, chef communautaire de Minga Pora, Paraguay. Simone Lovera